



UNIVERSITÉ KASDI MERBAH – OUARGLA

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Département des Langues Étrangères

N° d'ordre :.....

N° de série :.....

Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de

MAGISTER

Spécialité : Français

Option : Sciences du langage

Par : GABANI Aïcha

Thème

**Débats politiques et radiophoniques :
Étude pragmatique et argumentative de la construction
du discours en interaction
Cas d'IRF (France Inter)**

Directeur de recherche : Salah KHENNOUR

Soutenu publiquement le : 22 /06/2008

Devant le jury composé de :

M. Bachir BEN SALAH

MC. Université de Biskra

Président

M. Salah KHENNOUR

MC. Université de Ouargla

Rapporteur

M. Samir ABDELHAMID

MC. Université de Batna

Examineur

M. Djamel KADIK

MC. Centre Universitaire de Médéa

Examineur

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de

MAGISTÈRE DE FRANÇAIS
Option : Sciences du langage

Présenté et soutenu publiquement
Par

GABANI Aïcha

Titre :

Débats politiques et radiophoniques :
Étude pragmatique et argumentative de la construction
du discours en interaction
Cas d'IRF (France Inter)

Directeur de recherche
Dr. Salah KHENNOUR

REMERCIEMENTS

Mes plus profonds sentiments de remerciements et de vénération s'adressent à mon directeur de recherche, le Docteur Salah KHEFNOUR, pour l'indulgence et la bienveillance qu'il a témoignées au cours du suivi de ce mémoire.

Un remerciement particulier va à notre chef d'antenne, le Professeur Foudil Dahou, pour ses efforts diligents aspirant à la réussite de notre cycle de formation.

Ma reconnaissance et mes sincères remerciements vont à tous les enseignants de français à l'université de Ouargla, de Batna, de Biskra et de Médéa, à qui nous devons notre formation.

Merci également à nos enseignants en France, partenaires de l'École Doctorale Algéro-Française.

GABANI. A

**« On ne peut jamais que croire et (...)
toute la différence est entre les téméraires
qui croient qu'ils savent et les sages
qui savent qu'ils croient »**

(J. Rostand, *Ce que je crois*, 13)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PARTIE I

DÉFINITION ET DISCUSSION DES CONCEPTS DE BASE

CHAPITRE I

LA CONVERSATION : UNE APPROCHE CONCEPTUELLE

CHAPITRE II
LA PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE

CHAPITRE III
L'ARGUMENTATION DANS L'ANALYSE
CONVERSATIONNELLE

PARTIE II
APPLICATION À UNE ÉTUDE PRAGMATIQUE ET
ARGUMENTATIVE DE L'INTERACTION

CHAPITRE I
ÉTUDE DE LA STRUCTURE HIÉRARCHIQUE

CHAPITRE II
STRUCTURES DYNAMIQUES :
QUELLE(S) CONTRAINTE(S) LIÉE(S) AU FACTEUR
TEMPOREL ?

CHAPITRE III

ARTICULATION DES SÉQUENCES DIALOGALES : QUEL(S) TYPE(S) DE STRATÉGIE(S) DISCURSIVE(S) ?

CONCLUSION GÉNÉRALE

BIBLIOGRAPHIE

GLOSSAIRE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale.....	7
 PARTIE I DÉFINITION ET DISCUSSION DES CONCEPTS DE BASE	
 Chapitre 1 La conversation : une approche conceptuelle.....	
1. Le modèle standard.....	13
1.1. Les constituants conversationnels.....	13
1.1.1. Les unités de niveau dialogal.....	14
1.1.1.1. L'interaction.....	14
1.1.1.2. La séquence.....	15
1.1.1.3. L'échange.....	15
1.1.2. Les unités de niveau monologal.....	16
1.1.2.1. L'intervention.....	16
1.1.2.2. L'acte de langage.....	16
1.1.3. Les différents types d'échanges.....	17
1.1.3.1. Échanges confirmatifs et échanges réparateurs.....	17
1.1.3.2. Les échanges enchâssés.....	17
1.1.4. Structure de l'intervention.....	18
1.1.4.1. Les constituants directeurs et subordonnés.....	18
1.1.4.2. L'intervention discontinue.....	19
1.2. Les relations fonctionnelles.....	19
1.2.2. Les fonctions illocutoires initiatives et réactives.....	19
2. Le modèle dynamique.....	20
2.1. Intégration et programmation.....	21
2.2. Principes interprétatifs.....	22
2.2.1. Principe d'interprétation.....	22
2.2.2. Principe de satisfaction.....	22
2.3. Les contraintes conversationnelles.....	22
2.3.1. Les contraintes interactionnelles.....	23
2.3.2. Les contraintes structurelles.....	23
2.3.3. Les contraintes d'enchaînement.....	24
 Chapitre 02 La pragmatique linguistique.....	
1. Pragmatique et linguistique.....	27
1.1. Pragmatique du premier degré.....	27
1.2. Pragmatique du second degré.....	28

1.3. Pragmatique du troisième degré.....	28
2. La théorie des actes de langage.....	28
2.1. L'hypothèse performative.....	29
2.2. L'hypothèse illocutoire.....	29
2.2.1. Structure de l'acte illocutoire.....	30
2.2.2. Typologie des actes illocutoires.....	31
2.2.2.1. La typologie selon J.L. Austin.....	31
2.2.2.1. La typologie selon J.R. Searle.....	32
2.2.3. Conditions d'emploi des actes illocutoires.....	32
3. H.P. Grice : l'intention de communication.....	34
4. D. Sperber et D. Wilson : la pragmatique cognitive.....	35
Chapitre 03 L'argumentation dans l'analyse conversationnelle.....	37
1. L'argumentation selon J.C. Anscombe et O. Ducrot.....	38
1.1. Opérateurs, connecteurs et topos.....	39
1.1.1. Les opérateurs argumentatifs.....	39
1.1.2. Les connecteurs argumentatifs.....	40
1.1.2.1. Classification des connecteurs argumentatifs.....	40
1.1.3. Les topos.....	41
2. Instructions argumentatives, énonciatives et discursives.....	42
2.1. Les instructions argumentatives.....	42
2.2. Les instructions énonciatives.....	42
2.3. Les instructions discursives.....	43
PARTIE II APPLICATION À UNE ÉTUDE PRAGMATIQUE ET ARGUMENTATIVE DE L'INTERACTION	
Chapitre 01 Étude de la structure hiérarchique.....	45
1. Définition du corpus.....	46
2. Conventions de transcription.....	47
3. L'organisation globale : ouverture / corps / clôture.....	48
3.1. L'ouverture.....	48
3.1.1. Ouverture de l'émission.....	49
3.1.2. Ouverture de l'interaction.....	51
3.1.3. Structure hiérarchique de l'ouverture.....	51
3.2. Le corps de l'interaction.....	53
3.2.1. Approche séquentielle.....	55
3.2.2. Structure hiérarchique du corps de l'interaction.....	58
3.3. La clôture.....	60
3.3.1. Clôture de l'interaction.....	61
3.3.2. Clôture de l'émission.....	61
3.3.3. Structure hiérarchique de la clôture.....	62

4.Conclusion.....	62
Chapitre 02 Structures dynamiques : quelle(s) contrainte(s) liée(s) au facteur temporel ?.....	64
1. La notion de temps.....	65
2. Pourquoi les contraintes conversationnelles ?.....	67
3.Phase d'analyse.....	69
3.1.Étude du premier cas et interprétation des résultats.....	69
3.1.1.Étude du cas n°01.....	69
3.1.2.Interprétation des résultats.....	74
3.2.Étude du deuxième cas et interprétation des résultats.....	75
3.2.1.Étude du cas n°02.....	75
3.2.2.Interprétation des résultats.....	78
3.3.Étude du troisième cas et interprétation des résultats.....	80
3.3.1.Étude du cas n°03.....	80
3.3.2.Interprétation des résultats.....	82
4.Conclusion.....	83
Chapitre 03 Articulation des séquences dialogales : quel(s) type(s) de stratégie(s) discursive(s) ?.....	85
1. La séquence dialogale.....	86
2.Notion de stratégie discursive.....	87
3.Phase d'analyse.....	89
3.1.Séquence n°01.....	89
3.2.Séquence n°02.....	92
3.3.Séquence n°03.....	95
3.4.Séquence n°04.....	97
3.5.Séquence n°05.....	99
4.Conclusion.....	102
Conclusion générale.....	104
Bibliographie.....	107
Glossaire.....	110

RÉSUMÉ

Continuant de représenter un champ d'analyse encore tout fertile, le discours en interaction laissait découvrir des recoins demeurant jusque là sans exploration. Ayant mis à profit des outils théoriques de provenances pragmatique, argumentative, énonciative et même sociologique pour l'étude de la problématique de notre recherche, celle-ci est confectionnée de trois questions s'interrogeant respectivement sur: la structuration hiérarchique typique au cas particulier des interactions médiatiques gérées par une personne extérieure à l'échange, les possibles incidences du temps physique de l'interaction sur sa progression pragmatique et argumentative ordinaire, et enfin, les différents types de stratégies discursives susceptibles d'intervenir au niveau du passage d'une séquence dialogale à une autre.

Mots-clefs

Interaction, conversation, discours, contraintes conversationnelles, programmation, intégration, pragmatique, argumentation, acte de langage, énonciation, temps, stratégies discursives.

ABSTRACT

Continuing to represent a field of analysis again all fertile, the speech-in-interaction let discover the recesses staying until there without exploration. Having put to profit of the theoretical tools of sources pragmatic, argumentative, enunciatively and even sociological for the survey of the problematic of our research, this one is prepared of three questions wondering respectively on: the hierarchical structuring typical to the particular case of the media interactions managed by an outside person to the exchange, the possible impacts of the physical time of the interaction on her pragmatic progression and plain argumentative, and finally, the different types of discursive strategies susceptible to intervene to the level of the passage of a dialogale sequence to another.

Key-words

Interaction, conversation, speech, conversational constraints, programming, integration, pragmatic, arguing, act of language, enunciation, time, discursive strategies.

تلخيص

باستمراره في تمثيل ميدان تحليل لا يزال خصبا، الخطاب في التفاعل يسمح باكتشاف الزوايا المتبقية حتى ذلك الحين دون استكشاف. باستغلالنا لأدوات ذات مصادر براغماتية، حججية، تصريحية و حتى اجتماعية لدراسة مشكلة بحثنا ، هذه الأخيرة تألف من ثلاثة أسئلة تستفهم على التوالي على : نمطية التكوين الهيكلي الخاص بحالة تفاعلات وسائل الإعلام التي يديرها شخص خارج نطاق التبادل ، والآثار التي يمكن أن تترتب عن الزمن المادي للتفاعل على تقدمه البراغمتيكي و الحججي العادي ، وأخيرا ، مختلف أنواع الاستراتيجيات الاستطرادية التي من المرجح أن تتدخل في المرور من تسلسل ثانوي إلى آخر.

الكلمات المفتاحية:

التفاعل، المحادثة، الكلام، القبول المحادثاتي، البرمجة، الإدماج، البراغمتية، الحججية، فعل الكلام، التصريح، الزمن، الإستراتيجية الاستطرادية.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'intérêt porté à l'étude des interactions verbales remonte à une date récente (la fin des années 1960 aux États-Unis et 1980 en France). Les raisons de ce retard peuvent être expliquées par l'empire de l'héritage saussurien qui s'intéresse exclusivement à l'étude de la langue dans sa manifestation écrite et se montre défavorable à l'interactionnisme bien qu'il affirme la primauté de l'oral, ainsi que le maintien, depuis belle lurette, du fameux schéma jakobsonien de la communication, réduit actuellement au statut de « modèle élémentaire » de type « télégraphique » et d'inspiration « cybernétique ».

Aujourd'hui, en France, on s'emploie à combler ce retard, et de multiples courants interactionnistes se trouvent en voie d'épanouissement.

Notre travail de recherche s'inscrit dans cette nouvelle orientation des sciences du langage, il se veut une modeste contribution à l'exploration du discours en interaction. Cette exploration cible des points fort intéressants censés être abordés pour la première fois ici et dont nous assumons l'entière responsabilité. Comme le montre l'intitulé de notre mémoire, l'objet d'investigation sur lequel porte notre étude consiste en un ensemble de données « authentiques » (*vs* « artificielles ») fixées par enregistrement dans une émission radiophonique diffusée sur les ondes de Radio France Internationale (IRF). Dénommée « Appels sur l'Actualité », cette émission fait débattre différents sujets politiques ; son déroulement doit strictement se produire dans un espace temporel de vingt minutes, au cours duquel le journaliste, meneur du débat, donne successivement la parole aux auditeurs en ligne préalablement inscrits sur l'antenne.

Comme il s'agissait de données orales, nous avons procédé à leur transcription par la médiation des conventions orthographiques en usage.

Le choix particulier de tel genre d'interaction verbale comme support d'analyse parmi tant d'autres possibles, est produit en grande partie sous la dictée des besoins d'analyse. Nous ne pouvons néanmoins dissimuler une autre raison, subjective, participant partiellement à l'établissement de ce choix, à savoir notre préférence marquée pour les sujets politiques de ralliement à la cause arabo-musulmane.

Les besoins d'analyse dont il est question se rapportent aux interrogations naissant du parallélisme que nous avons effectué entre les différentes données théoriques liées à l'analyse conversationnelle et les données orales authentiques, et ce,

avant de fixer notre choix sur le thème actuel de notre recherche. Évidemment, ces interrogations ont été filtrées pour être à même de constituer une problématique de recherche.

En effet, ledit parallélisme nous a permis de percevoir au sein de l'analyse interactionnelle (théories et objets d'étude) des points problématiques demeurant jusque là inexplorés ou à peine effleurés. Ces points sont en nombre de trois, ils correspondent aux hypothèses interrogatives vérifiant notre problématique de recherche. Chaque hypothèse se rattache à un aspect bien déterminé de l'interaction envisagée. Ensuite l'ensemble des trois aspects auxquels se rattachent les trois hypothèses sont co-présents dans le même corps de l'interaction verbale sélectionnée, ce qui rend son choix tout pertinent.

Certes, l'intitulé de notre mémoire n'évoque que la portée générique de notre problématique de recherche, qui se présente sommairement comme une étude pragmatique et argumentative du discours en interaction, toutefois les trois hypothèses suivantes permettent de focaliser de plus près sa portée :

Hypothèse 01: la structure hiérarchique du cas particulier des interactions médiatiques à partenaires multiples, gérées par une personne extérieure à l'échange présente-t-elle les mêmes scénarios de déroulement que ceux caractérisant tout autre interaction verbale, à savoir : ouverture / corps/ clôture ?

Hypothèse 02: quelle est l'incidence de la rencontre des contraintes conversationnelles et celles créées par le temps physique imposé à l'interaction sur la progression des actes pragmatiques et des actes d'orientation argumentative de cette dernière?

Hypothèse 03: dans une interaction médiatique à partenaires multiples, gérée par une personne extérieure à l'échange (le journaliste), le passage d'une séquence dialogale à une autre (journaliste-intervenant1 à journaliste-intervenant2) se ramène-t-il à leur simple articulation via l'acte d'allocation du tour de parole par le journaliste, ou existe-t-il des stratégies discursives d'ordres pragmatique et argumentatif intervenant pendant ces moments charnières?

Ceci dit, la mise en œuvre de l'exploration de cette trinité s'effectuera dans la deuxième partie du plan de notre recherche sachant que celui-ci est structuré de deux grandes parties : la première, théorique, intitulée « **Définition et discussion des**

concepts de base », elle incorpore trois chapitres exposant et négociant certain nombre d'outils qui nous semblent opératoires pour aborder notre étude. Le premier chapitre est conçu pour une approche conceptuelle de la conversation, il présente les deux modèles genevois de l'analyse conversationnelle (le modèle statique *vs* dynamique). Le deuxième chapitre explore les données théoriques de la pragmatique linguistique en passant en revue ses différentes approches pour mieux démarquer leurs orientations prenant le contre-pied de la linguistique saussurienne. Enfin, le troisième chapitre expose les composants linguistiques et rhétoriques responsables des enjeux argumentatifs dans l'analyse conversationnelle. À ces données théoriques, nous avons hasardé le cas échéant des remarques et des critiques justifiées, d'où le mot « **discussion** » associé à l'intitulé de cette première partie.

La disposition de ces chapitres dans cet ordre est fonction de l'importance de leur degré d'exploitation dans l'analyse. Les différents cadres théoriques d'où sont puisés ces outils d'investigation accusent l'adoption d'une approche *éclectique* convoquant conjointement des approches différentes mais complémentaires.

La deuxième partie, pratique, intitulée « **Application à une étude pragmatique et argumentative de l'interaction** » met à profit les précédents outils d'analyse indispensables pour la mise à l'épreuve des hypothèses afférentes à la problématique de recherche. Elle incorpore symétriquement à la première trois chapitres. Le premier prend en charge l'étude de la structure hiérarchique de l'interaction pour retracer soigneusement son script et le faire démarquer de bien d'autres. Cela nous permettra d'introduire une autre répartition au sein des trois étapes marquant le développement de toute interaction verbale, à savoir : ouverture, corps et clôture. La nouvelle répartition est fondée sur des critères forgés à partir de données pragmatiques et énonciatives et elle n'est valable que pour des interactions médiatiques organisées par une personne extérieure à l'échange. Ce chapitre s'attache donc à l'étude d'un aspect purement structuraliste de l'interaction. Le deuxième chapitre, quant à lui, se fixe un autre point de mire. Sans se disloquer complètement de l'aspect formel, il préfère emboîter le pas aux possibles contraintes liées à l'imposition d'un temps physique réduit à l'interaction, lesquelles contraintes sont présumées devoir affecter plus particulièrement les contraintes conversationnelles définissant la structure dynamique de l'interaction. Il nous sera permis au cours de ce chapitre de démontrer la primauté des enjeux du temps

physique de l'interaction conçu par nous comme catalyseur agissant *a contrario* les contraintes conversationnelles. Enfin, le dernier chapitre, tout en se situant dans la continuité du précédent, il s'intéresse à l'identification des stratégies discursives supposées être mises en œuvre pendant les points de transition d'une séquence dialogale à une autre, laquelle transition est jusque là schématisée comme étant purement mécanique. L'aboutissement de ce dernier chapitre concerne également le cas particulier d'interactions gérées par une personne extérieure à l'échange.

Nous tenons à souligner par ailleurs que l'ouvrage de référence dont nous avons butiné à grand renfort les éléments indispensables à l'analyse, est bien celui de J. MOESCHLER. Un spécimen intitulé *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours* et qui a reçu le prix Latsis 1985 de l'Université de Genève. L'auteur, un élément brillant de l'École de Genève, y fait preuve d'une haute finesse d'esprit en intégrant systématiquement à l'analyse conversationnelle les théories de l'argumentation d'Anscombe et Ducrot.

S'il fallait évoquer en dernier lieu les pierres d'achoppement qu'a affrontées notre travail, nous n'hésiterions pas de mentionner les procédés de transcription des données orales qui nous ont requis une grande abnégation et nous ont coûté un temps considérable. Ensuite, notre affrontement à des théories interactionnistes extrêmement diverses et qui sont reconnues par leurs champs conceptuels foisonnants et leurs frontières mouvantes n'était pas sans recommander, à l'intention d'une démarche éclectique, la mobilisation d'une attention soutenue.

Malgré sa réussite à s'intégrer et s'imposer légalement dans l'histoire langagière en particulier et les sciences humaines en général, la conversation demeure un champ de concepts foisonnants et de frontières mouvantes.

Ce champ sera envisagé ici à travers ses applications à la description des faits de langage plutôt que comme un domaine interactionniste vaste s'inscrivant dans le champ des sciences humaines. Ceci dit, l'exposition et l'analyse des concepts de base de la conversation exige l'explication des fondements des deux modèles qui ont marqué l'histoire des interactions verbales : Il s'agit du modèle hiérarchique et fonctionnel dit « modèle standard » et du modèle dynamique dit « modèle standard étendu ».

Examinons en premier lieu les concepts liés au modèle standard.

1. LE MODÈLE STANDARD

Qualifié de structuraliste, le modèle standard est conçu pour une généralisation des processus d'organisation hiérarchique à toute forme de discours; la référence majeure pour cette approche est l'école de Genève. Ce modèle, tel qu'il a été formulé autour d'Eddy Roulet, fait l'hypothèse que « *la conversation est organisée à partir d'un ensemble hiérarchisé d'unités de rang et de relations entre ces unités* » (MOESCHELER, 1996 : 177), autrement dit, il suppose l'analyse de la conversation à l'aide d'unités de rang hiérarchique et que les relations existant entre ces unités sont de nature fonctionnelle : *hiérarchique* dans la mesure où les différentes unités entretiennent des relations d'inclusion et de subordination, et *fonctionnelle* dans la mesure où les unités de chaque niveau sont dotées de fonctions « illocutoires » et « interactives ».

Nous allons examiner dans ce qui suit les définitions des unités de rang hiérarchique.

1.1. LES CONSTITUANTS CONVERSATIONNELS

Les unités de rang hiérarchique sont appelées des *constituants*, ces constituants obéissent au principe de composition hiérarchique suivant :

Tout constituant de rang n est composé de constituants de rang n-1

Sur ce point, nous soulignons la variation du nombre des constituants ainsi que leur étiquetage.

Pour des raisons d'intérêt et d'économie, nous retiendrons seulement les cinq rangs qui se situent au plus grand niveau de généralité : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage ; ces rangs se répartissent sur deux niveaux différents :

- **niveau dialogal** : où les unités sont construites par deux locuteurs ou plus ;
- **niveau monologal** : où les unités sont construites par un seul locuteur.

Le classement des rangs ainsi que leurs variantes étiquettes peut se synthétiser comme suit :

Unités dialogales	{ Interaction (ou « incursion ») Séquence (« transaction », « épisode », « section ») Échange (« exchange », « interchange »).
Unités monologales	{ Intervention (« move » chez Sinclair et Couthlard et chez Goffman, « contribution » chez Hudelot). Acte de langage).

Étant soulignée la diversité des définitions attribuées à ces unités, nous envisagerons ici celles qui font jusque là l'objet de consensus.

1.1.1. LES UNITÉS DE NIVEAU DIALOGAL

1.1.1.1. L'INTERACTION

C'est l'étiquette la plus générale conçue pour désigner le constituant maximal du discours, elle correspond à ce qui se passe entre la mise en contact des participants et leur séparation¹, elle est constituée d'au moins d'une séquence, comme elle est de plus initiée et close par un type d'échanges que GOFFMAN (1973) décrits comme des échanges confirmatifs (cf. *infra*).

Appelée « incursion » par les genevois, l'interaction continuait de susciter de nombreuses controverses quant aux critères de sa délimitation : critère thématique ?

¹ La conversation est considérée dans cette perspective comme genre particulier de l'interaction, C. KERBRAT-ORRECCHIONI y voit néanmoins un genre prototypique.

spatio-temporel ? schéma participationniste ?... En fait, KERBRAT-ORRECCHIONI (1998 : 216) a combiné ces critères pour proposer la formule suivante :

« Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture ».

Si notre propension abonde dans ce sens, tout en sachant que de nombreux chercheurs en matière d'analyse conversationnelle tels que Roulet et Egner supposent l'existence d'une unité supérieure à l'interaction et qui « dépasse l'état de nos connaissances », mais qui peut renvoyer en gros à l'ensemble de tous les discours échangés au cours de l'histoire de l'humanité, nous pouvons à ce titre constater que dès qu'il y a rupture dans l'une et/ou l'autre des composantes des trois critères cités plus haut, on est situé pleinement dans cette unité plus vaste que l'interaction et que l'exploitation à l'avenir donne à voir une perspective prometteuse.

1.1.1.2. LA SÉQUENCE

Unité reconnue chez les genevois sous le nom de « transaction » et devenue par la suite superflue avec la reconnaissance des échanges complexes, sa définition s'appuie tantôt sur le critère sémantique exigeant l'unité thématique, tantôt sur le critère pragmatique, c'est-à-dire la correspondance de cette unité à l'accomplissement d'un seul « but » ou d'une seule « tâche ». Du point de vue de sa structure, la séquence est constituée d'un ou de plusieurs échanges (liés thématiquement et/ou pragmatiquement). Comme l'interaction, la séquence pose à l'analyse d'épineux problèmes de délimitation.

1.1.1.3. L'ÉCHANGE

Est défini comme la plus petite unité dialogale composant l'interaction ; les constituants de l'échange sont des interventions produites par des locuteurs différents, l'échange ne comprenant que deux tours de parole est un échange minimal.

Comparaison faite entre la définition de l'échange et celle de la séquence, nous remarquons que ces deux définitions se recoupent en grande partie, ce qui justifie l'élimination de la séquence comme unité superflue par rapport à l'échange complexe,

mais il nous semble personnellement plus judicieux d'envisager ces deux unités sous deux angles différents : en dehors de son sens général renvoyant à toute forme d'échange communicatif, l'échange, tel qu'il est défini (comme unité de base du dialogue), est considéré à partir du nombre de ses composants hiérarchiques qui sont les interventions tout court, ainsi l'on parle d'échange minimal s'il ne comprend que deux tours de parole et d'échange complexe s'il en contient plus, alors que la séquence, en outre de sa prise en compte de ses constituants qui sont les échanges, son identification s'appuie sur les deux critères sémantique et/ou pragmatique; ainsi nous pouvons dire que toute séquence est un échange, mais tout échange n'est pas forcément une séquence.

Pour cette raison, nous plaçons, à l'instar de nombreux spécialistes, en faveur d'une restauration de la place de la séquence dans le modèle hiérarchique.

1.1.2. LES UNITÉS DE NIVEAU MONOLOGAL

1.1.2.1. L'INTERVENTION

Est définie comme la plus grande unité monologale² composant l'échange, elle est généralement construite par un seul locuteur et ne contient dans le cas le plus simple qu'un seul acte.

L'intervention, parfois appelée « mouvement » (un terme traduisant « move » de Sinclair et Couthlard, de Goffman et de Edmondson), est à distinguer du tour de parole qui peut contenir une seule intervention, comme il peut contenir à la fois une intervention clôturant l'échange précédent et une autre ouvrant l'échange suivant tout en étant produites par un seul locuteur, autrement dit, les frontières de l'échange peuvent fort bien passer au milieu du tour.

1.1.2.2. L'ACTE DE LANGAGE

Notion empruntée au champ de la philosophie analytique et reconnue comme étant la plus petite unité monologale composant l'intervention, l'acte de langage est défini comme « *le segment discursif associable à un seul contenu propositionnel* » (cf.

² Pour J.MOESCHLER (1998 : 220) l'intervention est plutôt une unité « monologique » qui peut être discursivement réalisée par une séquence dialogale ». Notre position à ce titre est intermédiaire, car la nature de l'intervention est liée à sa mode de structuration (cf. 1.1.4).

MOESCHLER, 1985 : 81)³ mais il pose des problèmes d'inventaire et de classification ainsi que la difficulté du bornage de son nombre dans une séquence donnée.

1.1.3. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHANGES

Les conversationnalistes se sont posés la question sur les différents types d'échanges qui peuvent se rencontrer dans la conversation. On a réussi à distinguer plusieurs genres, pour des raisons d'économie nous allons en citer deux, ceux qui sont jugés plus intéressants.

1.1.3.1. ÉCHANGES CONFIRMATIFS ET ÉCHANGES RÉPARATEURS

Ce type d'échanges relève du processus de la ritualisation de la vie quotidienne, on attribue la structure de leur schéma général à GOFFMAN (1933) :

- **Échanges confirmatifs** : ayant une structure généralement binaire, ils correspondent aux échanges d'ouverture et de clôture de l'interaction, et ils confirment l'existence d'un rapport social entre les individus et se manifestent par les rituels de salutations et de remerciements.
- **Échanges réparateurs** : ayant une structure généralement ternaire, ils visent la réparation d'une offense territoriale causée par une maladresse, ce type d'échanges se manifeste par les excuses.

N.B : À la lumière des raisonnements que nous avons avancés plus haut pour réhabiliter le rang de la séquence dans le modèle genevois, nous préférons appeler ces deux types d'échanges (confirmatifs et réparateurs) des séquences confirmatives et réparatrices, du moment qu'ils renvoient à des unités thématiques bien définies et bien délimitées .

1.1.3.2. LES ÉCHANGES ENCHASSÉS

On entend par échange enchâssé l'inclusion d'un échange, généralement minimal, dans un autre. En effet, ce type d'échanges répond au principe de récursivité qui autorise que

³ Cette définition demeure la plus classique, nous remarquons par ailleurs que J. MOESCHLER, lui-même, a récemment disputé la portée paradoxale de l'usage du concept d'acte de langage dans le champ de la conversation (cf. 1996.chap 10).

tout constituant complexe soit composé d'échanges, d'interventions et/ou d'actes de langage, ce principe donc va à l'encontre du principe classique de composition hiérarchique qui admet que toute unité de rang supérieur est constituée d'unités de rang inférieur, et qui, de ce fait, ne rend pas compte de toutes les combinaisons possibles des unités de rangs différents.

Le modèle genevois se base actuellement sur ce principe de récursivité qui peut être formulé comme suit :

Tout constituant complexe (de rang intervention ou échange) pouvant être constituant d'intervention et/ou d'échange.

Bien qu'il reflète sur le vif une caractéristique typique aux conversations, que représente leur informalité, ce principe ne saurait pas décrocher notre approbation absolue, car, même en étant pris en compte dans l'analyse descriptive⁴ des conversations, il demeure que c'est le facteur thématique et pragmatique qui préside à la combinaison des constituants conversationnels au cours de l'interaction, et que l'opération inverse - leur décombinaison ou analyse - laisse une large place à l'intuition.

1.1.4. STRUCTURE DE L'INTERVENTION

Étant donnée la propriété récursive des constituants complexes, l'intervention peut être composée d'actes de langage, d'interventions et/ou d'échanges, les unités constituant l'intervention complexe peuvent éventuellement lui conférer les propriétés suivantes :

La notion de constituants directeurs et subordonnés ;

La notion d'intervention discontinue.

1.1.4.1. LES CONSTITUANTS DIRECTEURS ET SUBORDONNÉS

L'idée sous-jacente à cette appellation est que les constituants de l'intervention sont en relation hiérarchique, autrement dit, on suppose l'existence d'un ou de plusieurs constituants subordonnés. J. MOESCHLER (1981:88) définit le constituant directeur comme étant « *l'acte donnant le sens général de l'intervention, c'est-à-dire sa force*

⁴. Nous disons bien descriptive car l'analyse conversationnelle s'appuyant sur le principe de récursivité focalise, pour la mieux décrire, la structure en profondeur de la conversation, et ce, faute de voir le principe hiérarchique pouvoir résister devant l'informalité et la complexité de l'édifice conversationnel.

illocutoire » alors que les constituants subordonnés « *sont les actes de langage*⁵ *qui viennent appuyer, justifier, préparer, argumenter en faveur, etc. de l'acte directeur* », ce qui permet d'inférer que l'acte directeur est, par rapport à l'acte subordonné, le constituant non supprimable.

1.1.4.2. L'INTERVENTION DISCONTINUE

Ayant cette capacité à se prolonger au-delà de l'intervention consécutive de l'interlocuteur, ou inversement à s'initier à l'intérieur de l'intervention préalable, l'intervention discontinue est dans le premier cas de type **rétrospectif**, et dans le deuxième de type **prospectif**.

Examinons maintenant la deuxième composante du modèle genevois : la composante fonctionnelle (vs hiérarchique) expliquant les relations entre les constituants complexes.

1.2. LES RELATIONS FONCTIONNELLES

La composante fonctionnelle du modèle genevois a pour tâche essentielle la proposition des interprétations en termes de fonctions assignées aux constituants conversationnels.

Les relations fonctionnelles sont de deux types : **illocutoires** (ou illocutionnaires) et **interactives** attribuées respectivement aux constituants de l'échange (les interventions) et aux constituants de l'intervention (actes de langage, interventions et échanges).

Le principe de composition fonctionnelle se formule comme suit :

Les constituants de rang échange sont composés de constituants reliés par des fonctions illocutoires, alors que les constituants de rang intervention sont composés de constituants reliés par des fonctions interactives.

Expliquons maintenant les propriétés de chacune de ces deux fonctions.

1.2.1. LES FONCTIONS ILLOCUTOIRES INITIATIVES ET RÉACTIVES

Envisagées en termes de droits et d'obligations, les fonctions illocutoires n'interviennent qu'entre des constituants de même niveau de structuration (les

⁵ Rappelons qu'avec la reconnaissance de la propriété récursive des constituants complexes, les constituants subordonnés de l'intervention complexe peuvent être des actes de langage, des interventions et/ou des échanges.

interventions) ; associer telle fonction illocutoire à telle intervention revient à émettre une hypothèse externe sur son sens.

Dans un échange, la première intervention est le constituant directeur lui donnant le sens général, elle est dite : l'intervention directrice de l'échange.

Les fonctions illocutoires sont de trois types : les fonctions illocutoires initiatives, les fonctions illocutoires réactives-initiatives et les fonctions illocutoires réactives.

- **Les fonctions illocutoires initiatives** : ce type de fonctions est assigné aux interventions directrices de l'échange, imposant des droits et des obligations⁶ à l'interlocuteur, elle peuvent se manifester dans les actes de demande d'information, de demande de confirmation, de requête, d'offre, d'invitation, d'assertion, d'ordre. L'obligation dont il est question ici est de type, respectivement, obligation de répondre, de confirmer, d'agir, d'accepter, d'évaluer, d'obéir.
- **Les fonctions réactives-initiatives** : ce type de fonction est appliqué à une intervention succédant à une intervention initiative sans pour autant clore l'échange.
- **Les fonctions illocutoires réactives** : ce type de fonction est assigné aux interventions réactives clôturant l'échange en enchaînant sur les interventions à fonction illocutoire initiative.

2. LE MODÈLE DYNAMIQUE

Tout en constituant un outil heuristique fort intéressant, permettant de donner une image cohérente et organisée de l'échange conversationnel, le modèle hiérarchique et fonctionnel présente par ailleurs des limites, à savoir:

- La présupposition de la complétude conversationnelle de l'objet de l'analyse dans la mesure où l'analyse hiérarchique et fonctionnelle est une analyse

⁶ Nous ne partageons pas dans l'absolu l'idée d'appréhender l'analyse illocutoire en termes de droits et d'obligations, car il est des cas où l'on n'a pas toujours le droit d'intervenir, ni l'obligation de répondre, nous préférons plutôt le terme de **potentialités** qui revêt d'un caractère à la fois et éventuel et facultatif ces droits et ces obligations.

interprétative et que le type d'interprétation assigné à la conversation est fonction de son achèvement.

- L'atemporalité de l'analyse hiérarchique et fonctionnelle dans la mesure où elle fait abstraction du déroulement syntagmatique et temporel effectif de la conversation, ce qui se traduit par une double directionnalité : analyse par « en haut » en commençant le découpage par les grandes unités, ou par « en bas » en commençant l'analyse par les petites unités ; dans les deux cas le temps de l'analyse ne correspond nullement au temps de l'interprétation.

Ceci dit, il a été jugé bien de proposer un autre modèle, dynamique, qui tout en s'appuyant sur les principes du modèle hiérarchique et fonctionnel, tient en compte de ses propriétés d'incomplétude et de temporalité dans sa conception d'analyse interprétative, d'où les notions d'intégration et de programmation succédant de ces dernières.

2.1. INTÉGRATION ET PROGRAMMATION

- la notion d'intégration définit la capacité qu'a un constituant complexe pour intégrer d'autres constituants simples ou complexes. Ce mécanisme dynamique exige des constituants intégrant et intégrables la satisfaction de certaines conditions dites d'intégrabilité et d'intégration : l'orientation argumentative comme condition d'intégrabilité de l'intervention et l'unité thématique comme condition d'intégrabilité de l'échange.

De cette manière, lesdites conditions d'intégrabilité et d'intégration nous donnent des informations, à chaque occurrence d'un nouveau constituant, sur ses possibilités d'intégration et d'intégrabilité.

Ainsi, étant de portée rétroactive, la notion d'intégration rend compte du principe de rétro-interprétation des énonciations.

- La notion de programmation définit le mécanisme dynamique permettant de projeter l'occurrence future du constituant donnant lieu à une intégration, c'est l'exemple de la question dont le sens intrinsèque appelle une réponse, de même que l'intervention initiative qui par définition stipule sa combinaison à une intervention réactive.

Ceci dit, la notion de programmation, qui est une notion symétrique⁷ à celle d'intégration, rend compte du principe d'intégration projective, ainsi ces deux concepts permettent d'appréhender l'objet conversationnel de façon dynamique.

2.2. PRINCIPES INTERPRÉTATIFS

Il a été noté que les principes interprétatifs de l'analyse hiérarchique et fonctionnelle se réduisent à la définition des fonctions assignées aux constituants conversationnels.

Le modèle dynamique exige, quant à lui, un autre principe interprétatif plus adéquat à ses propriétés, et que l'on formule à l'aide de deux principes.

2.2.1. PRINCIPE D'INTERPRÉTATION

Ce principe suppose que toute interprétation est un fait dialogique, c'est-à-dire, l'interprétation d'un constituant C_i d'un énonciateur E_i est le fait d'un constituant C_j d'un énonciateur E_j .

2.2.2. PRINCIPE DE SATISFACTION

Ce principe suppose que tout enchaînement d'un constituant C_j de E_j sur un constituant C_i de E_i présuppose d'une part l'interprétation de C_i par C_j et d'autre part la satisfaction par C_j des conditions dites conditions de satisfaction (cf. 2.3.3).

Ce processus interprétatif adopte un point de vue énonciatif où l'interprétation suit un parcours rétroactif alors que l'enchaînement est de nature proactive. Il fait intervenir des contraintes sur le sens et l'enchaînement des énonciations, ces contraintes sont qualifiées génériquement de contraintes conversationnelles.

2.3. LES CONTRAINTES CONVERSATIONNELLES

Les contraintes conversationnelles sont de trois types :

- des contraintes interactionnelles;
- des contraintes structurelles;
- des contraintes d'enchaînement.

⁷ Pour mieux mettre en exergue la symétrie des notions d'intégration et de programmation, J.MOESCHLER (1985: 107) a expliqué les propriétés programmatrices des constituants en termes de force « expansive » (ou centrifuge) et les propriétés intégratrices en termes de force « réductive » (ou centripète).

Ces contraintes sont conçues pour expliquer les propriétés dynamiques de la conversation, elles sont formulées comme autant d'hypothèses internes dont la fonction est de rendre compte de façon explicative des hypothèses externes sur la conversation. Ces dernières, telles qu'elles sont présupposées par la pragmatique intégrée d'Anscombe et de Ducrot se définissent comme un ensemble de sens attribués à un ensemble d'énoncés. Puisque, en pragmatique le sens des énoncés est défini comme autant d'observables, il découle de cette décision la définition suivante des hypothèses externes rendant compte de l'analyse conversationnelle :

L'objet de l'analyse conversationnelle est constitué des ensembles d'interprétations et d'enchaînements conversationnels.

Cela permet d'inférer que si la conversation devait être appréhendée d'un point de vue dynamique, l'ensemble de ces interprétations et enchaînements conversationnels sont supposés s'appliquer aux contraintes conversationnelles formulées ci-dessus, et que l'on puisse parler de la sorte, d'une interprétation interactionnelle, structurelle ou d'enchaînement, de même que d'enchaînement satisfaisant d'un point de vue des contraintes interactionnelles, structurelles ou d'enchaînement.

Examinons à présent chacune de ces contraintes conversationnelles.

2.3.1. LES CONTRAINTES INTERACTIONNELLES

Elles renvoient aux contraintes gouvernant la bonne marche des rituels interactionnels comme ceux d'ouverture, de clôture et de réparation.

Ce type de contraintes oblige ses participants à satisfaire les rituels d'ouverture, de clôture et de réparation imposés par l'obligation interactionnelle de respecter le territoire d'autrui et de ne pas menacer sa face.

2.3.2. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES

Elles renvoient aux contraintes découlant de la structure même de la conversation et qui s'imposent sur le déroulement de cette dernière, autrement dit, ce sont les propriétés d'une structure conversationnelle qui imposent les interprétations et les enchaînements⁸.

⁸ Remarquons que J. MOESCHLER ajoute plus bas (cf. 1985: 113), dans ce même cadre, que « chaque interprétation ou chaque enchaînement est fonction d'un choix du locuteur » ce qui paraît fort paradoxal avec la première conception; notre position à ce propos est intermédiaire, même si nous supposons par ailleurs que le locuteur (idéal?) est le maître de son discours, et qu'il ne tient qu'à lui de

Ce type de contraintes présuppose donc que tout échange pose une double contrainte, tant qu'il impose aux participants d'une part de le poursuivre et d'autre part de le clore.

La poursuite de la conversation est très souvent déterminée par les contraintes d'enchaînement.

2.3.3. LES CONTRAINTES D'ENCHAÎNEMENT

Elles renvoient à l'ensemble des contraintes imposées par les constituants mêmes de la conversation sur l'interprétation et l'enchaînement, les contraintes d'enchaînement correspondent, en fait, aux principes d'enchaînement et de satisfaction (cf.2.2).

Ce type de contraintes suppose que tout constituant conversationnel est soumis à une double contrainte d'enchaînement : en tant que donnant lieu à un enchaînement, il est soumis à des contraintes interprétatives (cf. principe d'interprétation) ; en tant qu'enchaînant sur un constituant, il est soumis à des contraintes séquentielles (cf. principe de satisfaction).

On a déjà vu que les contraintes interprétatives sont de portée rétroactive, les contraintes séquentielles, quant à elles, qualifiées génériquement de *conditions de satisfaction*, ou de façon plus précise de *conditions d'emploi cotextuelles*, sont de quatre types :

- **Condition thématique** : où le constituant réactif doit avoir le même thème que celui du constituant initiatif .
- **Condition de contenu propositionnel**: où le constituant réactif doit être en relation sémantique (opposition, implication, paraphrase) avec le constituant initiatif .
- **Condition illocutionnaire**: où le constituant réactif doit avoir une fonction illocutionnaire compatible ou impliquée par le constituant initiatif.
- **Condition d'orientation argumentative**: où le constituant réactif doit être coorienté argumentativement avec le constituant initiatif.

faire progresser l'interaction en fonction de son choix d'interprétation ou d'enchaînement, ou en cédant aux contraintes imposées par les propriétés d'une structure conversationnelle.

Ces conditions permettent de définir le degré de cohérence et de cohésion⁹ de la séquence.

Enfin , eu égard aux concepts de base de la conversation, on peut constater que ses deux systèmes d'analyse – modèle hiérarchique et fonctionnel (approche statique) et modèle dynamique (approche dynamique) – se complètent en s'articulant l'un sur l'autre et que la procédure du premier peut être qualifiée d'**heuristique** alors que le deuxième est de nature **projective**.

⁹ Cohérence dans le sens de rapports pragmatiques entre constituants liés à leurs fonctions, et cohésion dans le sens de rapports sémantiques entre constituants liés à leurs contenus propositionnels.

Ce chapitre envisage l'étude de la pragmatique en tant qu'une composante de la sémiologie, selon la conception de C.W. MORRIS. Pour celui-ci la sémiologie pouvait être appréhendée de trois points de vue : un point de vue syntaxique, un point de vue sémantique et un point de vue pragmatique. C.W. MORRIS (1938)¹ définit l'objet de la pragmatique comme étant l'étude de la relation signe-interprète, autrement dit, l'emploi du système de signes par les utilisateurs.

À ce propos, nous proposons d'examiner le rapport existant entre la pragmatique et la linguistique en définissant leurs centres d'intérêt.

1. PRAGMATIQUE ET LINGUISTIQUE

Si la sémantique linguistique définit le sens des propositions à l'aide des notions de référence au monde et de conditions de vérité, impliquant ainsi une certaine conception vériconditionnelle ou représentationnaliste, la pragmatique linguistique préfère quant à elle l'étude du sens des énoncés en contexte, elle a pour objet la description de la fonction des actes de langage réalisés par l'énoncé. Par ailleurs, si la phrase est l'unité maximale de la syntaxe et que la proposition est l'unité maximale de la sémantique, l'acte de langage représente l'unité pragmatique minimale. C'est dans ce sens que les orientations de la pragmatique prennent le contre-pied de la linguistique issue du CLG de Saussure en s'inscrivant en faux contre la conception informative du langage.

Pour mieux baliser le champ de la pragmatique qui fera notre objet d'investigation, nous préférons procéder préalablement à l'exposition des étapes de l'évolution de la pragmatique telles qu'elles sont synthétisées par B. HANSSON (1974)², celui-ci affirme que la pragmatique a connu trois étapes dans son évolution.

1.1. PRAGMATIQUE DU PREMIER DEGRÉ

Considérée par J. Bar HILLEL (1954) comme la branche de la sémantique étudiant les symboles indexicaux ;

¹ Cité, in V. NUCHEZE et J. M. COLLETTA (2002 : 145,146)

² Ibid. (147,148)

1.2. PRAGMATIQUE DU SECOND DEGRÉ

Elle étudie les relations entre le sens littéral des phrases et leurs sens en contexte ainsi que l'implicite des énoncés. Dans cette même lignée H.P.GRICE (1975) formule le principe de coopération ;

1.3. PRAGMATIQUE DU TROISIÈME DEGRÉ

Elle étudie les actes de langages. Dans ce sens, J.L.AUSTIN (1962) a posé le principe selon lequel *dire c'est faire*, et a distingué acte locutoire, acte illocutoire et acte perlocutoire, alors que J .R. SEARLE (1969,1979) a proposé une typologie des actes de langage et a fondé ensuite avec D.VANDERVAKEN (1985) la logique illocutoire.

Cela étant, nous allons mettre en lumière les présuppositions de la pragmatique du second et du troisième degré³ sans pour autant avoir l'ambition de faire le point sur leurs champs; nous rappelons par ailleurs que d'autres approches pragmatiques ont vu le jour après celles citées ci-dessus, dites *approches inférentielles*⁴, elles ont pour origine les travaux du philosophe du langage H.P.Grice. Les principales thèses de ces approches seront exposées en aval de ce chapitre .

Examinons tout d'abord la théorie des actes de langages de J.L.Austin.

2. LA THÉORIE DES ACTES DE LANGAGE

Sans être les précurseurs de la théorie du *speech acts*, J.L.Austin et J.R.Searle sont considérés comme les fondateurs de la véritable théorie des actes de langage. Le célèbre ouvrage traduit d'Austin *Quand dire c'est faire* se veut un soulèvement contre le privilège accordé aux énoncés constatifs et contre l'impérialisme de la sémiologie «vériconditionnelle ». Austin a déclaré l'existence en langue naturelle d'autres types d'énoncés qui ne puissent pas être jugés en termes de vérité ou de fausseté, c'est le cas par exemple de questions ou d'ordres. Ce type d'énoncés est dit performatif.

³ Les notions liées à la pragmatique du troisième degré ne seront pas pourtant exclues de notre champ d'investigation dans la partie pratique.

⁴ Elles sous-tendent essentiellement la pragmatique intégrée d'O.DUCROT et la pragmatique cognitive de D.SPERBER et D.WILSON.

2.1. L'HYPOTHÈSE PERFORMATIVE

L'idée sous-jacente à la notion de performativité est qu'un énoncé est dit performatif lorsqu'il accomplit l'acte qu'il dit par le seul fait de le dire, et ce, sous réserve de certaines conditions dites conditions de réussite, il s'oppose ainsi à l'énoncé constatif qui décrit un certain état de chose.

La réussite des actes performatifs suppose le respect de certain nombre de règles telles que l'utilisation de certaines formules plutôt que toute autre, la nécessité pour les locuteurs d'être investis de l'autorité ou du statut requis par la situation en un temps et un lieu adéquats, de même que la conformité de la disposition de leurs esprits au type d'engagement qu'ils contractent.

En effet, il existe des degrés dans la classe des performatifs allant des performatifs purs aux performatifs implicites ou primaires, cependant l'absence de critères décisifs permettant leur délimitation conduit à la mise en cause partielle de la performativité, de ce fait, la question des performatifs finit par s'absorber dans la problématique plus générale des actes illocutoires.

2.2. L'HYPOTHÈSE ILLOCUTOIRE

Pour amender la notion de performativité, Austin procède à la systématisation de son principe en envisageant celle-là comme faisant partie intégrante d'une théorie plus générale de l'acte de parole.

Faisant attention aux éléments constituant une locution, Austin en déduit que tout acte de parole est un processus complexe issu de la combinaison de trois actes étroitement intriqués : un acte locutoire qui consiste en un acte de référence (le dit en tant que tel), un acte illocutoire qui tient à ce qui est fait en disant ce que l'on dit, et un acte perlocutoire réalisé par le fait de dire ce qui est dit.

L'opposition locutoire / illocutoire est basée sur le caractère **dénotatif** (référentiel) / **non dénotatif** de l'acte illocutoire. Par contre, l'opposition illocutoire / perlocutoire relève de l'opposition **conventionnel** (illocutoire) / **non conventionnel** (perlocutoire) dans la mesure où l'effet produit sur l'interlocuteur n'est pas déterminé par la nature de cet acte.

2.2.1. STRUCTURE DE L'ACTE ILLOCUTOIRE

La distinction entre acte locutoire et acte illocutoire revient à expliquer qu'un acte de langage peut être décrit, du point de vue de sa structure interne ou sémantique, en deux composants : d'une part son contenu propositionnel et d'autre part sa force ou valeur illocutoire ; la différence entre ces deux composants est illustrée par le paradigme d'actes de langage (cf. SEARLE 1972 : 60)⁵ que nous allons reprendre pour faire quelques remarques :

- a- Jean fume beaucoup
- b- Jean fume-t-il beaucoup ?
- c- Fume beaucoup, Jean !
- d- Plût au ciel que Jean fumât beaucoup !

Il est évident que ces énoncés permettent la réalisation d'actes illocutoires différents :

- a- Une assertion
- b- Une question
- c- Un ordre
- d- Un souhait

J. R. Searle trouve, en outre, que ces mêmes actes ont en commun la réalisation d'un acte identique dans la mesure où le locuteur réfère à un même individu (« Jean ») et lui attribue (prédique) une même propriété (« fumer beaucoup »), autrement dit, ces quatre énoncés ont même référence et même prédication. Cela étant, Searle en déduit que les actes de référence et de prédication constituent l'acte propositionnel et que tout acte illocutoire est analysable en termes de son contenu propositionnel et de sa force illocutoire. Il décrit la structure sémantique des énoncés précédents comme suit (les majuscules rendent compte du statut métalinguistique des expressions) :

- a'- ASSERTION (JEAN FUMER BEAUCOUP)
- b'- QUESTION (JEAN FUMER BEAUCOUP)
- c'- ORDRE (JEAN FUMER BEAUCOUP)
- d'- SOUHAIT (JEAN FUMER BEAUCOUP)

⁵ Cité, in J. MOESCHLER (1985 : 29).

À ce titre, nous reconnaissons que l'ensemble de ces énoncés ont même référence et même prédication, mais remarquons qu'il y a neutralisation du rôle de certains marqueurs linguistiques et paralinguistiques fort indispensables pour l'identification de la nature de la force illocutoire, nous citons à titre d'exemples l'intonation et quelques tournures syntaxiques (comme l'inversion du sujet ou l'emploi des interrogatifs dans le cas de la question)⁶.

Ceci dit, il est nécessaire de parfaire la définition du contenu propositionnel dont la limitation aux seules référence et prédication est très réductrice et n'est valable que dans le cas de l'assertion ; d'autant plus que, nous semble-t-il, la force illocutoire se détermine à partir du contenu propositionnel et non l'inverse.

2.2.2. TYPOLOGIE DES ACTES ILLOCUTOIRES

2.2.2.1. LA TYPOLOGIE SELON J. L. AUSTIN

Le classement des valeurs établit par Austin donne lieu à cinq rubriques :

- *Les verdictifs* ou actes « judiciaires » (comme « acquitter », « condamner », « décréter », etc.) ;
- *Les exercitifs* formulant un jugement, favorable ou non, sur une conduite préconisée (comme « ordonner », « exhorter », « condamner », « pardonner », etc.) ;
- *Les promessifs* (ou commissifs) qui visent à obliger le locuteur à adopter une certaine conduite (« promettre », « garantir », « jurer de », etc.) ;
- *Les comportatifs* qui expriment une attitude du locuteur envers la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un (« s'excuser », « remercier », « déplorer », « critiquer », « maudire », etc.) ;
- *Les expositifs* enfin qui sont utilisés pour exposer une idée, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots... (« affirmer », « nier », « objecter », « concéder », « expliquer », etc.).

⁶ Ces éléments peuvent éventuellement faire défaut dans le cas de l'assertion.

2.2.2.2. LA TYPOLOGIE SELON J. R. SEARLE

Partant d'une critique de la classification proposée par Austin (à qui il reproche de confondre actes illocutoires et verbes illocutoire, ainsi que des chevauchements de catégories et erreurs de recensement), Searle établit au préalable une liste de conditions d'emploi des actes illocutoires, dites « conditions de satisfaction », qui lui a permis de formuler une classification des actes de langage basée sur un certain nombre de critères correspondant à ces conditions de satisfaction.

Examinons tout d'abord les conditions de satisfaction établies par Searle :

2.2.3. CONDITIONS D'EMPLOI DES ACTES ILLOCUTOIRES

Dans cette perspective Searle a distingué quatre types de conditions :

- a- **Une condition de contenu propositionnel** : indiquant la nature du contenu de l'acte (question, ordre, requête...) ;
- b- **Une ou des conditions préliminaires** : définissant le savoir ou la croyance du locuteur concernant les capacités, intérêts, intentions du locuteur, ainsi que la nature des rapports entre interlocuteurs ;
- c- **Une condition de sincérité** : indiquant l'état psychologique du locuteur, asserter implique la croyance⁷, ordonner le désir, promettre l'intention, etc.
- d- Enfin **une condition essentielle** : spécifiant le type d'obligation contractée par le locuteur ou l'interlocuteur par l'énonciation de l'acte en question.

L'ensemble de ses conditions a permis à Searle de proposer une taxinomie d'actes de langages fondée sur douze critères, nous n'en citons que quatre, ceux qui sont jugés comme étant les plus importants :

- 1) **Le but illocutoire** correspondant à la condition essentielle ;
- 2) **La direction d'ajustement mots-monde** déterminant le rapport qu'introduit l'acte illocutoire entre l'état de chose et les mots le désignant (ex : dans le cas d'une promesse ou d'un ordre c'est le monde qui s'ajuste aux mots) ;
- 3) **L'état psychologique** correspondant à la condition de sincérité ;

⁷ A cet égard, nous soulignons notre opposition à cette idée en faisant remarquer que l'assertion n'implique pas toujours la croyance, c'est le cas par exemple du discours rapporté où l'agent du discours indirect en est bien le locuteur mais pas l'énonciateur, et, assertion faite, cela n'implique pas forcément l'adhésion du locuteur.

4) Et enfin le **contenu propositionnel** correspondant à la condition de contenu propositionnel.

Régi par ces critères, voici enfin le classement d'actes illocutoires proposé par Searle :

- *Les assertifs* (affirmer, constater...), se caractérisant par la correspondance de l'énoncé avec l'état du monde ;
- *Les directifs* (ordonner, conseiller...), visant à modifier la situation de l'allocutaire ;
- *Les promessifs* (promettre, jurer...), visant à faire correspondre le monde avec les mots ;
- *Les expressifs* (féliciter, remercier...), ne visant ni à faire correspondre les mots avec le monde, ni à modifier le monde en fonction des mots ;
- *Les déclaratifs* (décréter, ouvrir une séance ...), instituant un état de fait en même temps qu'ils le décrivent.

Ceci dit, il demeure que la catégorie des actes illocutoires continue de poser des problèmes d'inventaire, alors que les actes illocutoires de valeurs indirectes posent un problème de délimitation des critères d'identification.

Il convient d'ajouter, pour ne pas clôturer, que la théorie des actes de langage n'a pas posé ses derniers jalons avec l'établissement de la taxinomie de Searle, mais a continué de susciter plusieurs critiques. Pour ne citer qu'un exemple, la critique cognitive de D. SPERBER et D. WILSON – théoriciens du principe de pertinence (1986) – qui voient que l'identification de la force illocutoire d'un énoncé n'est ni toujours possible, ni même nécessaire à son interprétation. Ils réduisent les cinq classes à trois en proposant une tripartition de nature verbale qui subsume trois types de phrases : *dire que* (phrases déclaratives), *dire de* (phrases impératives), *demander si* (phrases interrogatives).

En effet, la conséquence la plus importante de la conception austinienne du langage est que « la signification enregistrée par la langue comporte, comme partie intégrante, certaines conventions qui fixent arbitrairement, les effets de l'emploi sur la situation du discours » (DUCROT, 1972, 25)⁸. Sous l'impulsion de cette idée sera développée par Ducrot une nouvelle conception de la pragmatique, dite pragmatique

⁸ Cité, in J. MOESCHLER (1996 : 26).

intégrée. La pragmatique intégrée a comme objectif commun avec la première d'intégrer à la description linguistique le traitement de phénomènes pragmatiques en prenant en considération que, dans la signification des phrases sont intégrées les conventions pragmatiques associées aux actes illocutionnaires⁹.

Examinons maintenant le champ des approches pragmatiques inférentielles dont les principaux précurseurs sont H.P.Grice et D.Sperber & D.Wilson.

3. H.P.GRICE : L'INTENTION DE COMMUNICATION

En 1957, Grice introduit une nouvelle distinction entre deux sortes de significations :

- **La signification non-naturelle (Snn)** : qui consiste à l'instauration d'une relation intentionnelle par le fait de signifier quelque chose à quelqu'un via la particularité des conduites langagières (verbales ou non) ;
- **La signification naturelle (Sn)** : qui est attribuée communément à des relations causales ayant cours dans la nature.

Une fois définie la notion de signification non naturelle, c'est à la théorie de la conversation qu'il incombe d'en spécifier la portée en identifiant les règles fondamentales.

En effet, la théorie de la conversation constitue une réflexion sur les conditions de réussite de la communication. L'entreprise de Grice à ce propos consiste en somme à l'éthique de la communication sous-jacente à la dynamique de l'échange en définissant l'esquisse d'une critique de la raison communicationnelle. Grice fait remarquer qu'à côté de la signification construite par les seules conventions linguistiques, il faut faire droit à la signification obtenue par les mécanismes sémantiques liés au contexte. Le premier cas conduit le destinataire à développer un calcul sémantique ou inférence en effectuant des *implications conventionnelles*, alors que dans le deuxième cas, il effectue des *implications conversationnelles*.

Pour mieux expliquer les mécanismes du calcul interprétatif effectué par l'interlocuteur pour décoder l'implicite, Grice énonce les deux hypothèses suivantes :

⁹ Les concepts liés à la pragmatique intégrée vont être développés dans le chapitre consacré à l'argumentation, car nous voyons qu'une grande partie des phénomènes argumentatifs de nature linguistique se situe surtout à la charnière de la pragmatique intégrée.

H1 : les participants respectent un principe général de *coopération* (*cooperative principle*).

Ce principe stipule que chaque participant doit contribuer conversationnellement de manière à correspondre aux attentes des autres interlocuteurs, et ce, en fonction du stade de la conversation et du but de la direction de l'échange.

H2 : Chaque contribution d'un participant doit respecter les maximes ou règles suivantes :

- **Maxime de quantité** : que la contribution contienne autant d'information que nécessaire et pas plus (informativité et exhaustivité).
- **Maxime de qualité** : que la contribution soit véridique (sincérité).
- **Maxime de relation** : que la contribution soit pertinente (*be relevant*).
- **Maxime de manière (ou de modalité)** : que la contribution soit claire (*be perspecuous*).

Cependant, le degré de généralité de certains de ces principes les rend peu opératoires, il y a redondance lorsque ces maximes se recourent. C'est pourquoi D.Sperber et D.Wilson ont proposé un seul principe, celui de *pertinence* (*relevance*), censé subsumer tous les autres, comme il est basé sur une approche résolument cognitiviste en pragmatique.

4. D. SPERBER ET D. WILSON : LA PRAGMATIQUE COGNITIVISTE

Sperber et Wilson ont proposé une théorie de l'interprétation de l'énoncé élaborée à partir d'une relecture de Grice. Ils font observer que l'histoire des sciences du langage est l'histoire d'une conception de communication édifiée à partir du modèle du code où la relation de communication consiste en un double processus d'encodage / décodage. Toutefois la vision de Sperber et Wilson est autre :

« *Cependant [...] la compréhension implique plus que le décodage du message linguistique [...]. Il y a un gouffre entre la représentation sémantique des phrases et*

les pensées réellement communiquées par les énoncés. Ce gouffre n'est pas comblé par plus de décodage, mais par l'inférence » (SPERBER-WILSON : 1986)¹⁰.

Pour cette raison, D.Sperber et D.Wilson ont proposé en contrepartie une théorie dite de *la pertinence*, laquelle théorie est fondatrice de la pragmatique cognitive. *Le processus inférentiel* (y présenté comme un mécanisme de traitement de l'information) permet l'interprétation des énoncés (et, au-delà, la réussite de la communication). Pour simplifier, un interlocuteur qui a le choix entre plusieurs interprétations possibles d'un énoncé sélectionnera celle qui, au moindre effort de traitement, sera cohérente dans la situation de communication où il se trouve.

Le principe de pertinence fait donc introduire en contraste *coût cognitif* et *rendement*.

Toutefois, on a objecté à cette mouvance sa revendication de l'involution représentationnaliste de la discipline dont il résulte un retour à la conception mentaliste du langage, elle-même fondée sur une conception a-historique du langage.

¹⁰ Cité, in M.A.PAVEAU et G.E.SARFATI (2003 : 226).

Jusqu'aux années soixante-dix, le domaine de l'argumentation relevait davantage de la rhétorique (classique ou moderne) ou la logique naturelle que de la linguistique. C'est aux travaux de DUCROT et d'ANSCOMBRE (1973-1983) qu'on doit le nouvel tournant du domaine de l'argumentation. Dés lors, ce domaine de s'intéresse davantage aux moyens linguistique dont dispose le sujet parlant pour orienter son discours, chercher à atteindre certains objectifs argumentatifs plutôt que des stratégies de discours visant la persuasion ou des modes de raisonnement non formel du langage naturel impliquant un effet sur l'auditoire.

Dans le présent chapitre, nous allons souligner les grands principes et enjeux de la théorie de la pragmatique intégrée d'O.Ducrot et J.C.Anscombe, laquelle théorie ayant constitué le champ d'essor de l'argumentation de nature linguistique.

1. L'ARGUMENTATION SELON J.C. ANSCOMBRE ET O. DUCROT

Les travaux de J.C.Anscombe et O.Ducrot ont imposé une conception de l'argumentation comprise comme l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements d'énoncés. Le modèle conçu par la pragmatique intégrée prévoit deux composants dont les activités s'avèrent complémentaires pour la détermination du sens :

- **Le composant linguistique (CL) :** remplit deux fonctions : il détermine la construction logico-grammaticale de la phrase et lui assigne une signification hors contexte ;
- **Le composant rhétorique (CR) :** traite globalement de l'interprétation contextuelle des phrases¹.

Interpréter un énoncé revient à appliquer la ou les instructions qui permettent d'atteindre la signification de la phrase rendant possible le sens de l'énoncé. Cette procédure a permis de qualifier la pragmatique intégrée de *sémantique instructionnelle* :

¹ En effet, il est intéressant de faire remarquer que le composant linguistique (CL) et le composant rhétorique (CR) correspondent respectivement aux hypothèses externes et aux hypothèses internes de la pragmatique intégrée, selon que l'entité linguistique soit envisagée hors contexte ou en contexte (cf. M.A.PAVEAU et G.E.SARFATI). Mais dans d'autres présentations de cette même théorie, ce sont plutôt les hypothèses internes qui associent la signification aux phrases (hors contexte) et les hypothèses externes qui associent le sens aux énoncés (en contexte) (cf. J. J. MOESCHLER : 1985).

«[La signification] contient [...] des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation du discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par l'auteur» (DUCROT, 1980 : 12)²

En effet, le postulat de Ducrot est fondé essentiellement sur l'étude de la différence entre les segments linguistiques que les connecteurs (et opérateurs) relient et les contenus sémantiques qui font l'objet de relation conformément aux topos.

1.1. OPÉRATEURS, CONNECTEURS ET TOPOS

Travailler sur l'argumentation du point de vue linguistique implique la description de la structure du mécanisme interprétatif que représentent les topos, ainsi que les relations que ces derniers entretiennent avec les différentes marques argumentatives notamment avec les connecteurs et les opérateurs dont dispose le locuteur pour orienter son discours, poser des relations entre arguments, etc. bref les différents modes de réalisation de l'acte de l'argumentation.

Examinons à présent séparément les notions d'opérateurs et de connecteurs.

1.1.1. LES OPÉRATEURS ARGUMENTATIFS

L'opérateur argumentatif est défini comme le morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu. L'opérateur argumentatif se distingue du connecteur argumentatif par sa propriété d'être un relateur propositionnel, c'est-à-dire qu'il porte toujours sur des constituants à l'intérieur d'un même acte.

1.1.2. LES CONNECTEURS ARGUMENTATIFS

Le connecteur argumentatif est défini comme le morphème (de type conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbe, locution adverbiale, etc) qui articule deux énoncés ou plus intervenant dans une stratégie argumentative unique.

Contrairement à l'opérateur argumentatif, le connecteur argumentatif articule des actes de langage, c'est-à-dire des énoncés intervenant dans la réalisation d'actes d'argumentation.

²Cité, in A. REBOUL et J. J. MOESCHLER (1998 : 80).

1.1.2.1. CLASSIFICATIONS DES CONNECTEURS ARGUMENTATIFS

Les connecteurs sont classés selon trois critères :

- a. **La nature du prédicat (sa valence) :** On distingue parmi les connecteurs les prédicats à deux places des prédicats à trois places :
 - *Donc, alors, par conséquent, car, puisque, parce que*, constituent autant de prédicats à deux places.
 - *Décidemment, quand même, pourtant, finalement, mais, d'ailleurs, même*, comme prédicats à trois places.

- b. **La fonction argumentative de l'énoncé :** selon la fonction argumentative introduite par le connecteur, on distingue :
 - **Les connecteurs introducteurs d'arguments :** *car, d'ailleurs, même, mais.*
 - **Les connecteurs introducteurs de conclusion :** *donc, décidemment, quand même, finalement.*

- c. **L'orientation argumentative :** Ce caractère nous permet de distinguer des arguments co-orientés (*d'ailleurs, même, décidemment*) des arguments anti-orientés (*mais, quand même, pourtant, finalement*).

Les classes des connecteurs argumentatifs peuvent être résumées dans le tableau suivant :

Valence Fonction	Prédicats à 2 places	Prédicats à 3 places	
		Arguments co-orientés	Arguments anti-orientés
Introduceur d'argument	<i>car</i> <i>puisque</i> <i>parce que</i>	<i>d'ailleurs</i> ↕ <i>même</i>	<i>mais</i> ↑ ↓
Introduceur de conclusion	donc alors par conséquent	<i>Décidemment</i>	↓ quand même pourtant finalement

1.1.3. LES TOPOS

Les topos partagent des propriétés qui les distinguent des principes de raisonnement logique :

En premier lieu, le topos est considéré comme la règle générale rendant possible une argumentation particulière, il se distingue du syllogisme³ et des règles de la déduction naturelle. En second lieu, un topos est une règle supposée communément admise, de même qu'il peut poser des relations nouvelles ou non conformes à la « doxa ». Enfin, la propriété essentielle d'un topos selon Ducrot est son caractère graduel dans la mesure où il pose une correspondance entre deux échelles argumentatives.

Ces trois propriétés principales des topos (généralité, appartenance au sens commun, graduation) font apparaître la possibilité de leur contestation ou réfutation car il est sous-jacent à la définition même d'une argumentation d'être contestable.

Un topos peut être réfuté au moins de trois façons :

- s'il est non pertinent ;

³ En logique, le syllogisme est un argument logique composé de trois propositions dont la troisième est déduite des deux premières.

- s'il est pertinent mais on refuse de l'appliquer soit en relativisant sa valeur, soit en l'opposant à un topos inverse ;
- enfin, on peut accepter un topos mais refuser son application particulière.

Étant en étroit rapport avec les marques argumentatives que sont les opérateurs et les connecteurs ainsi que la notion d'orientation argumentative, le topos assume la fonction de permettre l'accès aux conclusions par l'acte d'argumentation et de choisir parmi les conclusions lorsque plus d'un acte d'argumentation est réalisé.

En d'autres termes, ce sont ces marques argumentatives qui donnent implicitement ou explicitement l'orientation argumentative de l'énoncé. Marquer son énoncé par des signaux argumentatifs revient à concevoir le sens d'un énoncé comme ensemble d'*instructions*.

2. INSTRUCTIONS ARGUMENTATIVES, ÉNONCIATIVES ET DISCURSIVES

Les instructions sont censées rendre compte des procédures conventionnelles d'assignation de signification aux phrases et d'interprétation du sens des énoncés. On en distingue trois types :

- Les instructions argumentatives ;
- Les instructions énonciatives ;
- Les instructions discursives.

2.1. LES INSTRUCTIONS ARGUMENTATIVES

Elles sont associées aux connecteurs et opérateurs argumentatifs et donnent des indications d'une part sur l'orientation argumentative des phrases (respectivement énoncés) modifiées ou articulées, et d'autre part le type d'actes d'argumentation réalisés.

2.2. LES INSTRUCTIONS ÉNONCIATIVES

Elles sont associées aux marques énonciatives et donnent des indications sur la façon dont la signification de la phrase (respectivement le sens de l'énoncé) fait allusion à l'énonciation (ex : *puisque* n'enchaîne pas sur le contenu mais sur l'énonciation de la phrase – respectivement l'énoncé - précédente).

2.3. LES INSTRUCTIONS DISCURSIVES

Elles constituent des indications sur le type d'enchaînement compatible avec les propriétés sémantiques, pragmatiques ou argumentatives de la phrase (respectivement l'énoncé). Ex : l'enchaînement qui se fait sur le contenu posé et non sur le contenu présupposé, ou encore l'instruction selon laquelle l'enchaînement se fait sur la valeur littérale d'une implicite conversationnelle particulière et non sur sa valeur implicite.

La théorie de la pragmatique intégrée se veut donc comme une sémantique du discours idéal produit en conformité avec les instructions énonciatives, argumentatives et discursives.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche avait pour but de soulever certaines questions liées aux fonctionnements pragmatique et argumentatif inhérents à la construction de l'interaction verbale à partenaires multiples. Ayant mis à profit les différentes données théoriques de provenances conversationnelle, pragmatique et argumentative, il nous a été possible de forger à l'intention de l'analyse du discours en interaction les apports suivants :

- a. D'abord, la nécessité de prendre en considération cette nouvelle distribution qui s'impose quant à l'organisation globale des scénarios typiques aux interactions médiatiques gérées par une personne extérieure à l'échange. Étant donné que l'organisation globale de toute interaction verbale se laisse répartir en trois étapes : ouverture, corps et clôture, nous tenons à souligner que dans le cas particulier d'interactions gérées par une personne extérieure à l'échange, il est le plus souvent possible d'identifier une autre structuration qui se reproduit de manière récurrente en s'affichant notamment dans la première et la dernière étape du script de l'interaction. À ce propos, il importe de distinguer ouverture de l'émission *vs* ouverture de l'interaction et clôture de l'interaction *vs* clôture de l'émission. Cette distinction est fondée sur le critère de rapport énonciatif entre journaliste-auditeurs et journaliste-participants.
- b. Ensuite, il est indispensable de changer de cette vision introspective caractérisant la dissection de l'interaction en termes de structuration hiérarchique et dynamique, pour la mettre en relation avec d'autres données contextuelles (mais qui sont au fond d'essence infrastructurelle) à l'interaction. Nous envisageons ici la mise en relation des contraintes inhérentes au déroulement de l'interaction et celles produites par le temps physique encadrant celle-ci. Il a été montré à cet égard que lesdites contraintes (conversationnelles), bien que constituant des fondements théoriques incontestables, ont cédé à la domination de celles occasionnées par le facteur temporel dont les effets passent inaperçus par la plupart d'analystes ou comme tenant de l'évidence.

- c. Enfin, il est plus légitime de changer de cette conception machinale rattachée au processus d'organisation séquentielle de l'interaction gérée par une personne extérieure à l'échange, et dans laquelle est attribuée schématiquement au meneur du débat une fonction de « distributeur officiel des tours de parole ». En fait, cette expression ne rend pas compte des stratégies discursives d'ordres pragmatique et argumentatif afférentes à tout acte d'allocation de tour de parole par cette personne. Dans ce cadre, il a été montré que ces stratégies révélées au cours de notre analyse sont mises en place à tout moment charnière occasionnant le passage d'une séquence dialogale à une autre.

Ceci dit, les aboutissements de ce travail tâtonnant hasardent des généralisations envisageant *grosso modo* les interactions médiatiques à partenaires multiples. Les résultats d'analyse dans le deuxième chapitre permettent d'ouvrir d'autres perspectives d'étude ayant pour objet d'analyse le discours-en-interaction envisagé en relation avec un univers temporel en fuite.

GLOSSAIRE

Acte d'argumentation : acte réalisé par la présentation d'un énoncé destiné à servir une certaine conclusion.

Acte directeur : acte de langage donnant le sens général de l'intervention (sa force illocutoire). Il est le constituant non supprimable de l'intervention.

Acte d'énonciation : réalisation d'une action de nature linguistique, liée à l'évènement historique qui est l'énonciation.

Acte illocutoire : acte réalisé par le fait de dire, de nature conventionnelle et non dénotative.

Acte de langage : c'est la plus petite unité monologique constituant l'intervention.

Acte locutoire : acte consistant à prononcer certains sons, formant des mots et des suites grammaticales, expressions pourvues d'un sens et d'une référence.

Acte d'orientation argumentative : résultat de l'activité consistant à donner des indications sur l'orientation argumentative d'un énoncé.

Acte perlocutoire : acte consistant en la production de certains effets (visés ou non) sur l'auditoire.

Acte subordonné : acte de langage qui vient appuyer, justifier, préparer, argumenter en faveur de, etc. l'acte directeur. Il est le constituant supprimable de l'intervention.

Anti-orientation : propriété argumentative de deux énoncés leur imposant de servir des conclusions opposés.

Argumentation : donner des raisons pour telle ou telle conclusion.

Condition de contenu propositionnel - contextuelle : indique la nature du contenu propositionnel de l'acte illocutoire (proposition, action du locuteur, action de l'interlocuteur).

Condition de contenu propositionnel - cotextuelle : impose au constituant réactif d'être en relation sémantique (oppositive, implicative ou paraphrastique) avec le constituant initiatif.

Condition essentielle : spécifie le type d'obligation contractée par le locuteur ou l'interlocuteur par l'énonciation de l'acte illocutoire.

Condition illocutoire : impose au constituant réactif le type de sa fonction illocutoire.

Condition d'orientation argumentative : impose au constituant réactif d'être coorienté au constituant énonciatif.

Condition préliminaire : définit le savoir ou la croyance du locuteur sur les capacités, intérêts, intentions de l'interlocuteur, et également les rapports (sociaux, hiérarchiques) entre les interlocuteurs présumés par l'acte illocutoire.

Condition de sincérité : indique l'état psychologique du locuteur impliqué par l'acte illocutoire (croyance, désir, intention).

Condition thématique : impose au constituant réactif le même thème discursif que celui du constituant énonciatif.

Conditions d'appropriété contextuelle : condition déterminant le caractère approprié d'un acte de langage dans un contexte particulier (cf. conditions de contenu propositionnel, préliminaire, de sincérité, essentielle).

Conditions d'appropriété cotextuelle : condition déterminant le caractère approprié d'un acte de langage dans le cotexte du discours (cf. conditions thématique, de contenu propositionnel, illocutoire, d'orientation argumentative).

Connecteur argumentatif : morphème qui articule deux énoncés (actes, interventions) ou plus intervenant dans une stratégie argumentative unique.

Constatif : énoncé décrivant un certain état de fait.

Contenu propositionnel : élément de la structure sémantique de l'acte illocutoire permettant la prédication et la référence.

Coorientation : propriété argumentative commune de deux énoncés leur permettant de servir une même conclusion.

Contraintes : ensemble de conditions imposées par un objet X sur un objet Y. Ces conditions ont la propriété d'être (graduellement ou absolument) satisfaites ou non satisfaites (cf. contraintes interactionnelles, structurelles et d'enchaînement).

Contraintes d'enchaînement : tout constituant conversationnel est soumis à une double contraintes d'enchaînement : en tant que donnant lieu à un enchaînement, il est soumis à des contraintes interprétatives (cf. principe d'interprétation) ; en tant qu'enchaînant sur un constituant, il est soumis à des contraintes séquentielles (cf. principe de satisfaction).

Contraintes interactionnelles : toute conversation oblige ses participants à satisfaire les rituels d'ouverture, de clôture et de réparation imposés par l'obligation interactionnelle de respecter le territoire d'autrui et de ne pas menacer sa face.

Contraintes structurelles : toute conversation pose une double contrainte, en tant qu'elle impose aux participants d'une part de poursuivre l'interaction et d'autre part de clore l'interaction.

Échange : c'est la plus petite unité dialogique composant l'interaction. Les constituants de l'échange sont les interventions qui entretiennent entre elles des relations illocutoires.

Échange confirmatif : échange d'ouverture et de clôture d'interaction, à fonction de confirmation de l'existence de lien social et à structure généralement binaire.

Échange réparateur : échange généralement constitué de trois termes, ayant pour fonction de réparer l'offense territoriale constituée par le premier constituant de l'échange.

Énoncé : entité linguistique, produite en contexte, consistant en le résultat de l'activité énonciative.

Énonciateur : responsable de l'activité illocutoire.

Énonciation : événement historique dont le produit est l'énoncé, donnant lieu à un acte d'énonciation.

Fonction illocutoire : relation fonctionnelle de nature initiative ou réactive entre les constituants de l'échange (les interventions).

Fonction interactive : relation fonctionnelle de nature proactive ou rétroactive entre les constituants de l'intervention, plus précisément les constituants subordonnés (actes de langage, interventions ou échanges) et le constituant directeur (acte de langage ou intervention).

Force illocutoire : élément de la structure sémantique de l'acte illocutoire décrivant sa valeur d'action.

Hypothèses externes : permettent de déterminer les observables de l'analyse scientifique. Les hypothèses externes de la pragmatique intégrée sont constituées par l'attribution de sens aux énoncés.

Hypothèses internes : ont pour objet la production d'analogues aux observables, *via* la production d'un mécanisme artificiel générant ces analogues.

Instruction argumentative : ensemble d'indications - données conventionnellement par les opérateurs et les connecteurs argumentatifs - sur la façon d'attribuer un sens aux énoncés (sur l'orientation argumentative à assigner aux énoncés et sur le type d'actes d'argumentation réalisés).

Instruction discursive : indication sur le type d'enchaînement compatible avec les propriétés sémantique, pragmatique et argumentative de la phrase.

Instruction énonciative : donne des indications sur la façon dont la signification de la phrase fait allusion à l'énonciation.

Intégration : mécanisme dynamique permettant de composer de nouveaux constituants complexes à partir de constituants antérieurs satisfaisant certaines conditions (d'intégrabilité).

Interaction : c'est l'étiquette la plus générale conçue pour désigner le constituant maximal du discours, elle correspond à ce qui se passe entre la mise en contact des participants et leur séparation.

Intervention : c'est la plus grande unité monologique composant l'échange. Les constituants de l'intervention sont de rangs variables (échange, intervention, acte de langage) et entretiennent entre eux des relations interactives.

Locuteur : responsable de l'activité locutoire.

Maxime de manière : que la contribution soit claire (be perspicuous).

Maxime de qualité : que la contribution soit véridique.

Maxime de quantité : que la contribution contienne autant d'informations qu'il est requis, mais pas plus.

Maxime de relation : que la contribution soit pertinente (be relevant).

Mode de structuration argumentative de l'intervention : une intervention a une structure argumentative si elle est composée de trois constituants, dont les deux premiers sont subordonnés au constituant directeur et anti-orientés.

Mode de structuration proactive de l'intervention : une intervention a une structure proactive si les intégrations successives composant l'intervention se font corollairement au déroulement du discours. Une structure proactive correspond à une intégration descendante.

Mode de structuration rétroactive de l'intervention : une intervention a une structure rétroactive si les intégrations successives composant l'intervention se font inversement au déroulement du discours. Une structure rétroactive correspond à une intégration ascendante.

Opérateur argumentatif : morphème qui, appliqué à un contenu, transforme (en les limitant) les potentialités argumentatives de ce contenu.

Orientation argumentative : propriété argumentative des énoncés déterminant leurs enchaînements. Les énoncés dans les enchaînements sont soit orientés, soit anti-orientés.

Performatif : énoncé consistant en la réalisation d'une action par le fait même de son énonciation (par extension, un verbe potentiellement performatif est un verbe qui, à la première personne singulier du présent de l'indicatif, nomme et permet la réalisation de l'action nommée).

Principe de composition fonctionnelle : les constituants de rang échange sont composés de constituants entretenant entre eux des fonctions illocutoires, alors que les constituants de rang intervention sont composés de constituants entretenant entre eux des fonctions interactives.

Principe de composition hiérarchique : tout constituant de rang n est composé de constituants de rang n-1.

Principe de coopération : chaque participant doit contribuer conversationnellement de manière à correspondre aux attentes des autres interlocuteurs en fonction du stade de la conversation, du but et de la direction de l'échange.

Principe d'interprétation : toute interprétation est un fait dialogique. L'interprétation d'un constituant C_i d'un énonciateur E_i est le fait d'un constituant C_j d'un énonciateur E_j .

Principe de satisfaction : tout enchaînement d'un constituant C_j de E_j sur un constituant C_i de E_i présuppose d'une part l'interprétation de C_i par C_j et d'autre part la satisfaction par C_j de conditions imposées par C_i (conditions d'appropriété cotextuelle).

Pragmatique : domaine de la linguistique ayant pour objet la description du sens des énoncés en contexte.

Présupposition : relation sémantique entre deux propositions ne variant pas sous l'effet de la négation ($p \rightarrow q$, $\text{non-}p \rightarrow q$).

Programmation : mécanisme dynamique permettant de projeter l'occurrence future du constituant donnant lieu à une intégration.

Sémantique : domaine de la linguistique ayant pour objet le sens des propositions (la description de leurs conditions de vérité).

Sens : valeur sémantico-pragmatique attribuée à l'énoncé, en tant que résultat des hypothèses externes.

Séquence : est constituée d'un ou de plusieurs échanges (liés thématiquement et/ou pragmatiquement).

Signification : valeur sémantico-pragmatique attribuée aux phrases, en tant que résultat d'hypothèses internes.

Temps chronique : défini comme étant le temps des événements, donc il est figé dans l'histoire, et il admet une considération bidirectionnelle.

Temps linguistique : défini comme le temps concomitant à la coïncidence entre l'évènement et le discours.

Temps physique : défini comme continu uniforme, infini, linéaire, segmentable à volonté.

Topos : lieu commun sur lequel s'appuie l'argumentation. Règle générale rendant possible une argumentation particulière.

Valeur argumentative : propriété argumentative d'un énoncé nécessitant son interprétation comme argument pour une conclusion dans le cadre d'une relation argumentative.

Le présent chapitre a pour objectif l'étude de la structure hiérarchique¹ d'un exemple d'échantillon représentatif du corpus, et ce, pour définir les aspects marquant la différence entre le script d'une interaction verbale ordinaire et celui d'une interaction verbale médiatique. Nous mettrons également, au cours de cette étude, le point sur certaines notions que nous préférons utiliser plutôt que d'autres tout en justifiant chaque choix. Cette étude préparera surtout pour une analyse plus souple et dynamique des autres points problématiques de notre recherche, dont la discussion des enjeux sera entreprise dans les chapitres qui suivent.

Avant d'esquisser l'échafaudage typique à notre corpus en termes de structures hiérarchiques, il convient de décrire la démarche de collecte des données orales et leur portée thématique débouchant sur la construction du corpus.

1. DÉFINITION DU CORPUS

En effet, le corpus faisant notre objet d'étude est constitué d'un ensemble de données orales enregistrées dans une émission radiophonique. L'émission fait débattre des sujets politiques prédéfinis, elle est diffusée sur les ondes de la radio IRF (Radio France Internationale). Le journaliste, animateur de l'émission, donne successivement la parole aux différents intervenants qui ne sont pas présents sur le plateau, mais prennent contact avec l'antenne via téléphone ou satellite. *Appels sur l'actualité* est le nom de l'émission envisagée, il donne à penser que le déroulement de l'interaction verbale repose sur l'implication de la participation des auditeurs et que le sujet à discuter est dicté par l'actualité telle qu'elle se développe au fur et à mesure dans le temps. À la fin de chaque émission est annoncé le sujet du débat suivant ; la durée de l'émission est limitée à 20 minutes. L'horaire de sa diffusion est fixée à 10^h de chaque matinée sauf samedi et dimanche. Le vendredi est consacré pour débattre différents sujets politiques selon le choix des intervenants. *Appels sur l'actualité* débute par une exposition du sujet du débat, une sorte de prélude (ou prologue) rapportant les dernières nouveautés liées au sujet à discuter, et se clôture par l'annonce du thème du débat prochain.

¹ La description fonctionnelle des structures hiérarchiques n'est pas jugée indispensable dans ce chapitre.

Avant d'entamer l'étude de la structure globale du débat, il importe de présenter les conventions de transcription adoptées pour rendre compte du corpus oral-écrit.

2. CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

Le mode de présentation des transcriptions adopté est celui d'*une présentation en ligne*², c'est-à-dire, chaque tour de parole s'accompagne d'un retour à la ligne. Comme les phénomènes de prononciation ne feront notre centre d'intérêt que très secondairement, nous avons adopté les conventions orthographiques standard les plus simplifiées sans pour autant faire défaut aux contraintes de précision, de fidélité et de lisibilité :

TOURS DE PAROLE

[Interruption et chevauchement. Le crochet apparaît sur chacune des deux lignes.

SILENCES ET PAUSES

(.) Pause (dans le tour d'un locuteur) inférieure à 1 seconde. Une pause plus longue est marquée par plusieurs points mis entre parenthèses selon la longueur de la pause (...)

RYTHMES

‘ Chute d'un son

: Allongement d'un son. Un allongement très important est marqué par plusieurs fois deux points :::

Les majuscules indiquent l'insistance ou l'emphase.

VOIX ET INTONATIONS

/ Intonation légèrement montante.

\ Intonation légèrement descendante.

² Le mode de *présentation en ligne* s'oppose à *une présentation en partition*. Celle-ci permet toujours d'avoir une ligne pour chaque locuteur, ce qui facilite la représentation des interprétations et des chevauchements, mais rend la lecture plus difficile.

GRAPHIE DES UNITÉS NON LEXICALES

(ASP) Note une aspiration.

(RIRE) Note un rire.

Les émissions vocales de type « hmm » sont notées selon leur transcription courante.

INDICATIONS « MÉTA »

[...] Indique une coupure due au transcripteur.

xxx Signalent un passage inaudible.

Les locuteurs sont désignés par des initiales .

3. L'ORGANISATION GLOBALE : OUVERTURE / CORPS / CLÔTURE

Admettant la règle générale qui suppose que toute interaction se déroule en trois étapes se succédant dans le temps : ouverture / corps / clôture, nous prévoyons par ailleurs l'existence dans l'interaction médiatique de divergences quant à l'organisation de la structure textuelle de chacune de ses phases. Notre présomption est motivée notamment par l'imposition inéluctable d'un ensemble de contraintes à toute sorte d'émission médiatique (audio ou audio-visuelle) de type : durée de l'interaction³, sujet de communication, intention communicative, contexte spatio-temporel, statut des participants,...et dont une grande partie au moins fait défaut dans les interactions verbales ordinaires telles que les conversations familières.

3.1. L'OUVERTURE

Étudions à présent le déroulement d'un exemple d'ouverture extraite d'une émission animée par le journaliste Khouane Goum Èze, le sujet du débat porte sur l'émigration clandestine en Espagne⁴ :

³ La durée de l'interaction fera l'objet d'une attention particulière, étant donné qu'elle alimente l'étude du deuxième aspect de notre problématique.

⁴ France Inter, 29 août 2006.

*Le journaliste : Et nous sommes de retour pour la deuxième partie d' « Appels sur l'actualité » j' vous propose de débattre sur la lutte contre l'émigration clandestine vous savez c'est la priorité numéro un des espagnols il faut dire que l'Espagne fait face à une vague d'émigration sans précédent le week-end dernier plus de mille cinq cents émigrants ont débarqué dans l'archipel du Canari et depuis le début de l'année les autorités ont intercepté plus de vingt-et-un mille clandestins \ alors comment endiguer l'émigration clandestine comment inciter finalement les candidats au départ / à rester dans leurs pays d'origine on voit bien en tout cas les autorités de Madrid manquent de moyens le gouvernement de de Khosût Louis avait même le sentiment d'être quelque peu lâché par l'union européenne \ d'ailleurs la semaine dernière le vice-premier ministre espagnol s'est rendu à Bruxelles pour dénoncer justement la lenteur de l'aide européenne et pour rappeler que l'émigration clandestine n'était le problème d'un pays mais de tout le continent \ en tout cas Madrid veut également faire pression sur les gouvernements africains / hier le vice-premier ministre xxxx menaçant les gouvernements africains de faire appliquer les accords de rapatriement \ une décision qui ne vous laisse pas indifférents vous êtes nombreux évidemment à souhaiter vous interpellé sur cette actualité \ pour nous contacter vous composez toujours le même numéro le 01 53 92 64 40 si vous êtes à Paris et justement nous recevons l'appel de Jina qui est à Bamako / bonjour *

L'examen global de ce passage donne à voir la présence d'une structure d'ouverture cohérente et cohésive correspondant à ce que nous avons qualifié plus haut de *prologue* (ou *prélude*) ébauchant l'émission. Mais s'agit-il d'une ouverture de l'émission ou de celle de l'interaction ? Pour banale qu'elle puisse paraître, cette question nous permettra néanmoins de mettre en cause l'usage indifférent de certaines notions présentant par essence des divergences déterminantes.

En effet, le réexamen attentif de ce passage nous permet de distinguer deux sous-ouvertures : ouverture de l'émission et ouverture de l'interaction.

3.1.1. OUVERTURE DE L'ÉMISSION

Nous considérons le passage suivant comme le segment correspondant à l'ouverture de l'émission :

Le journaliste : Et nous sommes de retour pour la deuxième partie d'«Appels sur l'actualité» j vous propose de débattre sur la lutte contre l'émigration clandestine [...] pour nous contacter vous composez toujours le même numéro le 01 53 92 64 40 si vous êtes à Paris

Dans ce passage, le journaliste annonce le sujet du débat : « *la lutte contre l'émigration clandestine* » en Espagne. Il rappelle de l'ampleur de la question en édifiant sur le savoir des auditeurs : « *vous savez c'est la priorité numéro un des espagnols* », ce rappel est suivi par une sorte de rapport bref mais exhaustif parcourant les faits relatifs à ce sujet. Le rapport est authentifié par un fort ancrage spatio-temporel parallèlement à l'exposition des données statistiques officielles. Des questions souhaitées se voir sinon solutionnées du moins éclaircies sont posées par le journaliste : « *comment endiguer l'émigration clandestine comment inciter finalement les candidats au départ / à rester dans leurs pays d'origine* »⁵. Le rapport est clôturé par la mise au point des tout récents faits liés au développement de la question de l'actualité : « *hier le vice-premier ministre xxx menaçant les gouvernements africains de faire appliquer les accords de rapatriement* ». Cette décision est censée par le journaliste devoir susciter la réaction des auditeurs : « *une décision qui ne vous laisse pas indifférents* », le pronom d'adresse « *vous* » exprimant la pluralité est soutenu par l'ajout de l'attribut *nombreux* pour mentionner le nombre indéterminé des auditeurs qui souhaitent se prononcer sur le sujet : « *vous êtes nombreux évidemment à souhaiter vous interpellé sur cette actualité* ». Un rappel du numéro de téléphone à composer pour mettre en contact participant-journaliste est devenu un acte presque rituel dans les interactions médiatiques co-construites avec les auditeurs ou les spectateurs.

Nous attribuons à ce passage d'ouverture d'émission le statut de prologue⁶.

⁵ Nous trouvons surtout que ces interrogations n'ont que le statut de pseudo-questions et que leur fonction essentielle est bien celle d'orienter les interventions des auditeurs et du débat en général plutôt que de faire obtenir des solutions efficaces.

⁶ La notion de prologue ici est à distinguer de ce que Heringer, Schegloff et Levinson qualifient de *pré-séquences* ou de *préliminaires* qui indiquent, du point de vue interactif, des fonctions de préparation ou des activités réparatrices conçues pour atténuer l'intrusion territoriale liée à l'énonciation d'un acte de demande d'information par exemple.

3.1.2. OUVERTURE DE L'INTERACTION

Le prologue s'achève pour céder la place à une brève présentation du premier participant (qui ? où ?) avant d'ébaucher l'interaction par une salutation :

[...] et justement nous recevons l'appel de Jina qui est à Bamako / bonjour \

Nous considérons ce passage comme ouverture de l'interaction dans la mesure où il met en contact participant-journaliste.

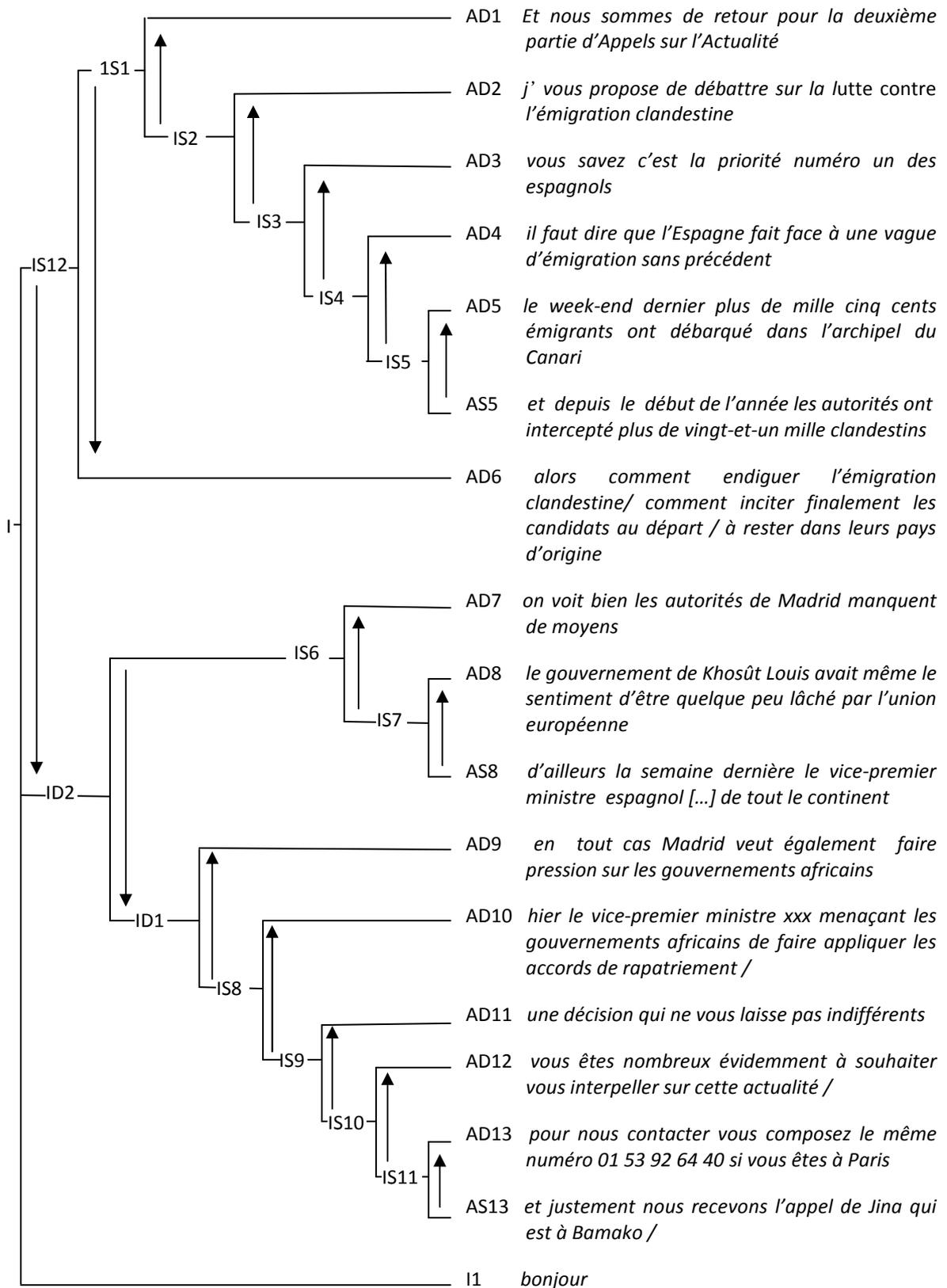
Remarquons que nous utilisons tantôt le terme *participant*, tantôt celui d'*auditeur*. En effet, cet emploi n'est plus fortuit, et la distinction que nous avons établie entre *ouverture de l'émission* et *ouverture de l'interaction*⁷ repose en grande partie sur la divergence conceptuelle que présentent ces deux termes. Définir le terme *participant* par opposition à *auditeur* se justifie par le degré d'implication des protagonistes de l'interaction, autrement dit, leur degré de participation dans la construction de l'interaction. Un auditeur peut fort bien contacter l'antenne pour s'engager dans l'interaction, il s'extrait de ce fait de la catégorie d'auditeur pour se définir comme participant. À notre avis, comme dans une pièce théâtrale ou une œuvre littéraire, l'émission de par son processus de co-construction attribue à l'auditeur comme au participant le même statut d'actant, sauf que l'un est réceptif (auditeur) et l'autre est actif (participant).

Bref, l'ouverture de l'émission associe auditeur-journaliste dans un cadre discursif monologal (ici seul l'animateur parle et l'auditeur écoute), alors que l'ouverture de l'interaction met en contact participant-journaliste dans un cadre discursif dialogal ou interactionnel.

3.1.3. STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DE L'OUVERTURE

Le segment d'ouverture étudié constitue en effet un exemple d'intervention complexe, c'est-à-dire contenant plus d'un acte de langage. La représentation de sa structure hiérarchique donne lieu au schéma suivant :

⁷ Nous trouvons que bien que tout ce qu'il y ait de visiblement commun entre l'émission et l'interaction est que la durée de l'une épouse celle de l'autre, toutefois, interaction et émission ne doivent néanmoins être envisagées ici comme autant de notions opposables ni sur le plan de la forme ni sur celui du fond.



NB : **ID** = une intervention directrice, **IS** = une intervention subordonnée, **AD** = un acte directeur, **AS** = un acte subordonnée.

La propriété récursive du processus de composition des unités complexes nous permet de rendre compte de l'enchaînement de plusieurs interventions à l'intérieur d'une seule. Étant de nature complexe, la hiérarchie de la présente intervention laisse entrevoir l'existence de treize constituants de rang actes de langage organisés et répartis sur deux interventions directrices et douze interventions subordonnées. L'intervention en question présente un mode de structuration mixte : il y a présence à la fois des structures rétroactives correspondant à une intégration ascendante et des structures proactives correspondant à une intégration descendante. Les constituants (de AD1 à AS5), (de AD7 à AS8) et (de AD9 à AS13) présentent un niveau d'intégration ascendante indiquée par des flèches montantes (↑), alors que les constituants (IS16-AD6), (IS6-ID1) et (IS12-ID2) procèdent par un processus d'intégration descendante mentionnée par des flèches d'orientation inverse (↓).

Au dernier constituant du schéma est conféré un statut d'intervention à part entière, car, il lui incombe d'engager l'interaction verbale en mettant en contact journaliste-participant.

3.2. LE CORPS DE L'INTERACTION

Pour rendre compte du processus de structuration du corps de l'interaction, étudions le segment enchaînant directement sur l'intervention de l'ouverture préalablement analysée :

- 1 **Jl** *Bonjour Khouane*
- 2 **J** *vous êtes à Bamako au Mali :*
- 3 **Jl** *oui*
- 4 **J** *voilà nous vous écoutons Jina /*
- 5 **Jl** *ben moi par rapport à l'émigration je vois d'ailleurs je suis de très très près je pense que les gouvernements africains ne font pas assez / je ne comprends pas on heu on laisse l'Espagne gérer le problème de l'émigration alors qu'il faut empêcher aux africains de pa de partir c'est pas arrivés en Espagne ou en Europe qu'on va chercher les solutions / il faut les retenir ici en Afrique je pense que les*

- 14 J [restez en ligne
vous êtes à Bamako :: Alain Pascal est à Paris : bonjour Alain /
- 15 A *Bonjour monsieur Khouane bonjour à tous les auditeurs d'IRF*
- 16 J *v' vous vous partagez la colère de Jina /*
- 17 A *oui :: au fait partiellement mais je crois pour ma part qu'il ne suffit pas juste de donner l'argent (.) parce que donner l'argent va dépenser l'argent et ça va finir mais [...]*

3.2.1. APPROCHE SÉQUENTIELLE

L'approche séquentielle⁸ de cet extrait permet d'appréhender le premier constituant comme intervention réactive d'une paire adjacente de salutation, ou plus précisément d'un échange confirmatif symétrique de nature rituelle :

J *Bonjour*

Jl *Bonjour Khouane*

Cet échange est suivi d'une demande de confirmation sur le lieu d'où le participant contacte le standard. L'interlocuteur enchaîne par une réponse positive :

J *vous êtes à Bamako au Mali :*

Jl *oui*

Nous pouvons considérer cet échange comme un préliminaire introduit par l'animateur pour éviter d'engager d'emblée l'interlocuteur dans l'interaction puisque ce dernier a été déjà présenté dans l'intervention d'ouverture.

Le journaliste enchaîne ensuite, dans (4 J), par une intervention amorcée par un présentatif « *voilà* » fonctionnant comme ouvreur, lequel sera suivi par une assertion sur

⁸ Rappelons que l'*approche séquentielle* est une approche descriptive qui se fonde sur l'observation du fonctionnement apparié des tours de parole (paires adjacentes) et sur leurs modes d'appariement les plus fréquents (notion de préférence). Elle s'oppose, de ce fait, à l'*analyse en rangs* qui postule l'existence de contraintes de bonne formation régissant l'agencement des unités. Nous adopterons au cours de notre analyse les deux approches puisque la notion d'action est présente dans l'une comme dans l'autre.

la disposition du journaliste et les auditeurs à l'écoute du participant : « *voilà nous vous écoutons Jina /* ». En effet, cette intervention explicite une offre de parole à l'interlocuteur et implicite une requête d'intervention. Cette requête, telle qu'elle est présentée ici, suppose par ailleurs que l'interlocuteur en question ait été au courant du sujet de l'actualité ou tout au moins à l'écoute du prologue d'ouverture de l'émission, autrement dit, le laconisme de l'énoncé « *voilà nous vous écoutons* » est suppléé par le cadrage externe conçu dans l'intervention d'ouverture de l'émission.

L'enchaînement du participant est ratifié dans (6 J) de la part du journaliste par un accusé de réception « *hmm* » signalant que l'attention est acquise⁹. Après un certain moment d'écoute, le journaliste tente de reprendre la parole pour réagir aux propos de son interlocuteur ; puisque ce dernier tient à achever son énoncé, nous assistons à des phénomènes de chevauchement des tours de paroles et d'interruption (7 JI - 8 J).

L'intervention de l'animateur dans (8 J - 10 J) est à fonction réactive et initiative, elle réagit aux propos de l'interlocuteur par un premier tour de parole assertif allant dans le sens de ce dernier, et un deuxième tour de parole demandant des explications. La propriété fonctionnelle réactive-initiative de ladite intervention fait qu'elle ne clôture pas l'échange mais s'y intercale pour relancer l'interaction. Cette même intervention se voit ratifiée par le régulateur « *oui* » produit en chevauchement par le participant comme signe d'écoute ou d'invitation à continuer sa parole.

En raison de l'existence de nombreux auditeurs qui souhaitent s'exprimer sur le sujet, l'animateur ne tarde pas de passer la parole¹⁰ à un autre participant après

⁹ Les vocalisations à valeur de pur enregistrement comme les différentes variantes de « *hmm* » ainsi que d'autres morphèmes à valeur de confirmation comme « *oui* », « *non* », « *d'accord* »,... sont considérés par de nombreux spécialistes de conversation tels que Goffman, Duncan, Owen, André-Larochebouvy, de Gaulmyn, etc. comme des « faux tours », c'est-à-dire, qu'ils ne constituent pas d'authentiques tours de parole. Ainsi, se voit posé un vrai problème de définition du tour de parole. Nous n'abonderons pas toutefois dans ce sens pour la simple raison que de tels morphèmes ou vocalisations ménageront le locuteur au bout d'un certain temps d'interrompre son intervention pour vérifier si son interlocuteur est toujours à l'écoute. C'est pourquoi, ils seront représentés comme des interventions à part entière dans les schémas rendant compte des structurations hiérarchiques du corpus.

¹⁰ Les stratégies discursives intervenant lors du passage d'une séquence dialogale à une autre feront l'objet d'une attention particulière dans le dernier chapitre de notre étude.

l'enchaînement du premier locuteur sur la demande d'explication. De nouveau, nous assistons à la récurrence du phénomène de chevauchement (**12 J**) lors de la reprise de parole.

En effet, le journaliste reprend la parole pour la passer à un autre participant sans pour autant exclure le premier du champ de l'interaction. Celui-ci est mis en attente par un acte illocutoire directif consistant en une demande de rester en ligne (**14 J**). Dans cette même intervention l'animateur présente rapidement le nouveau locuteur (prénom, origine) et initie un échange confirmatif de salutation :

J *restez en ligne vous êtes à Bamako :: Alain Pascal est à Paris : bonjour Alain/*

A *Bonjour monsieur Khouane bonjour à tous les auditeurs d'IRF*

Le nouveau locuteur répond par une salutation destinée à l'animateur et une autre à tous les auditeurs à l'écoute de l'émission en cours. Si la salutation produite par le journaliste est confirmée par une autre salutation symétrique, celle qui est destinée aux auditeurs ne l'est pas, cependant, nous ne pouvons pas parler ici d'un cas de *truncation*¹¹ parce que la confirmation n'est pas attendue, car impossible. Cela permet néanmoins de tracer l'étendue du cadre de l'interaction qui ne doit pas subsumer uniquement les protagonistes qui l'alimentent mais exige la prise en compte des actants potentiels présents sur l'arène d'affrontement discursif.

L'échange confirmatif est suivi d'une demande du point de vue du deuxième interlocuteur sur la position du premier, qualifiée par l'animateur de colérique :

J *v' vous vous partagez la colère de Jina /*

A *oui :: au fait partiellement mais je crois pour ma part qu'il ne suffit pas juste de donner l'argent (.) parce que donner l'argent va dépenser l'argent et ça va finir mais [...]*

¹¹ « On parle de *truncation* de l'échange lorsque l'intervention réactive attendue n'est pas produite, que ce soit sous une forme verbale ou non verbale », V.TRAVERSO (1996 : 37).

La question posée obtient une réponse positive bientôt modalisée et suivie par des arguments¹² de justification.

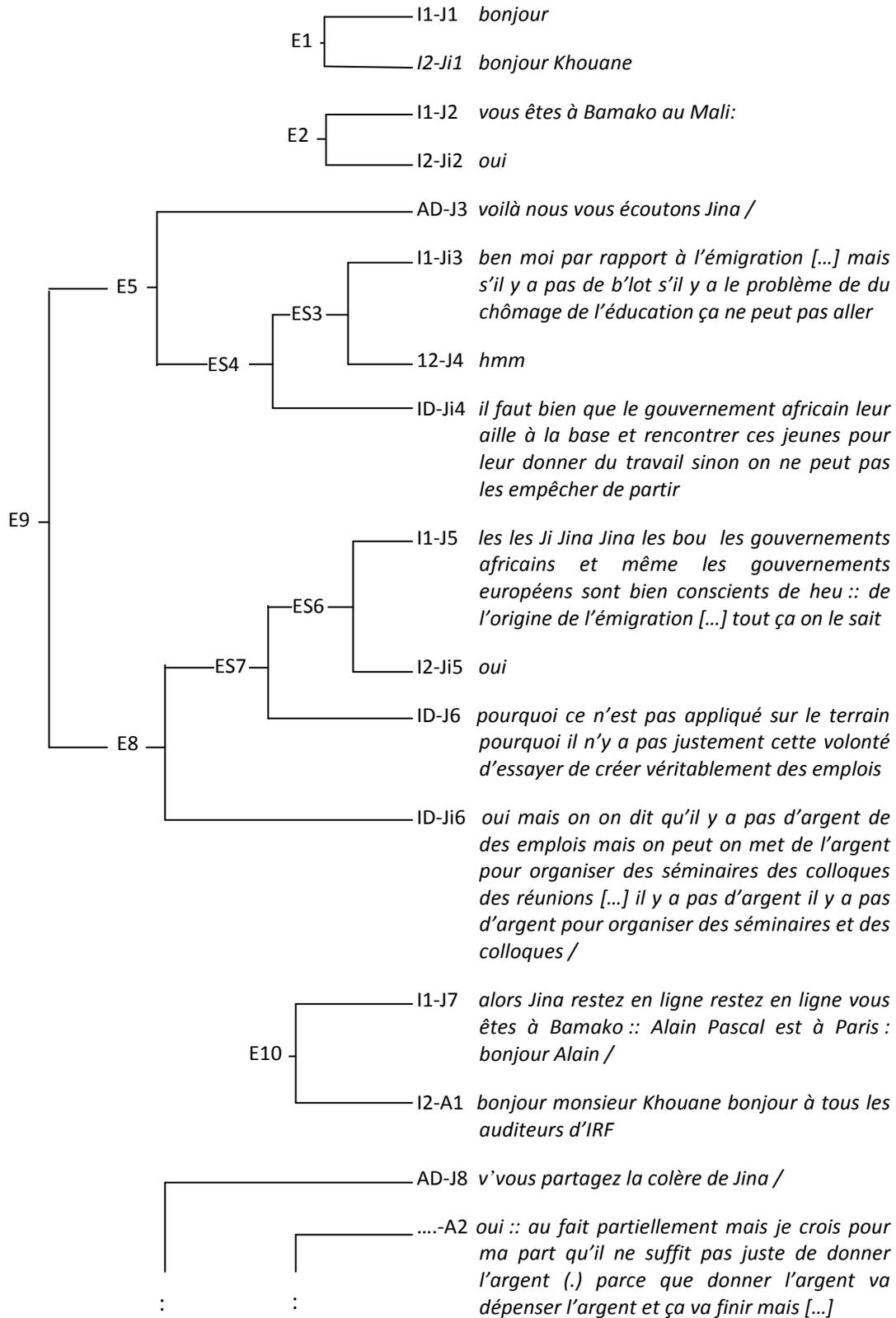
Nous nous contentons de l'analyse séquentielle de ce segment puisque, à quelques différences près, c'est suivant ce modèle que se déroule le reste du corps de l'interaction.

Envisageons à présent le mécanisme de structuration hiérarchique du corps de l'interaction.

3.2.2. STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DU CORPS DE L'INTERACTION

L'étude du segment ci-dessus nous permet de saisir son processus de structuration *via* le schéma suivant :

¹² L'analyse argumentative ne fera pas notre propos ici, elle sera développée dans les chapitres qui suivent.



NB : En fait, le passage d'une séquence dialogale à une autre (de **6 JI** à **7 J** puis à **A1**) est plus compliqué que ne le laisse entrevoir cette représentation structurale d'usage. Ce processus de transition sera rendu plus explicite lors de l'étude des stratégies discursives présidant à l'articulation de ce type de séquences.

3.3. LA CLÔTURE

Pour rendre compte du processus de structuration de l'intervention clôturant l'interaction, il convient de la focaliser en rapport avec les tours de paroles qui la précèdent. Le segment suivant représente justement les derniers échanges entretenus en fin d'émission :

- 1 **J** *[donc c'est comme d'autres ou comme d'autres auditeurs vous préconisez vous une révision totale de l'aide publique au développement \ c'est bien ça Abdel Fatah*
- 2 **AF** *mais mais bien sûr bien [sûr l'union européenne donne son courage à demain*
- 3 **J** *[on*
- 4 **AF** *il faut que les institutions financières [xxxxxxxx*
- 5 **J** *[on aura (.) Abdel Fatah on aura l'occasion de de prolonger le débat / je suis obligé de rendre l'antenne heu pour le point complet de l'actualité merci à vous tous une fois de plus vous avez été nombreux à souhaiter vous exprimer / demain / autre débat qui devrait susciter aussi pas mal de réactions au standard nous parlerons heu des relations entre l'union européenne et le Togo : relations de coopération interrompues depuis maintenant treize ans.*

Cet extrait d'interaction présente des cas de chevauchement et d'interruption au niveau de tous ses tours de parole. La dernière intervention du journaliste (**5 J**) interrompt celle du participant pour prendre cours, les propos de ce dernier produits en chevauchement sont inaudibles. L'animateur n'enchaîne pas sur l'intervention précédente, mais déclare à son interlocuteur qu'ils auront « *l'occasion de prolonger le débat* » et qu'il est « *obligé de rendre l'antenne* ». En effet, le premier acte fonctionne

comme promesse alors que le deuxième comme justification explicite invoquant la raison d'interruption de l'intervention de son interlocuteur. Cet acte d'excuse implicite est suivi par un remerciement adressé à l'ensemble des participants et des auditeurs. Le journaliste annonce en dernier lieu le sujet du débat du prochain numéro de l'émission.

En fait, la distinction entre clôture de l'interaction et clôture de l'émission est toujours de mise. Dans ce passage les frontières entre ces deux constituants ne sont pas très nettes, cependant, en s'appuyant sur les mêmes critères qui nous ont permis de distinguer l'ouverture de l'émission de l'ouverture de l'interaction, nous pouvons baliser les deux sous-clôtures de la manière suivante :

3.3.1. CLÔTURE DE L'INTERACTION

La clôture de l'interaction est censée devoir terminer l'échange verbal associant, ici, journaliste-participant, le passage qui répond à ce critère dans la dernière intervention du journaliste est le suivant :

J *[on aura (.) Abdel Fatah on aura l'occasion de de prolonger le débat / je suis obligé de rendre l'antenne heu pour le point complet de l'actualité merci à vous tous une fois de plus vous avez été nombreux à souhaiter vous exprimer*

En effet, le classement de l'acte de remerciement dans ce fragment est source d'ambiguïté, car il estompe les frontières entre les deux segments de clôture dans la mesure où il concerne à la fois le participant en cours et les auditeurs à l'écoute de l'antenne.

3.3.2. CLÔTURE DE L'ÉMISSION

La clôture de l'émission, quant à elle, est plus générique dans la mesure où elle fait adresser l'animateur à un public large constitué de l'ensemble des auditeurs. Nous considérons le segment suivant comme clôture de l'émission :

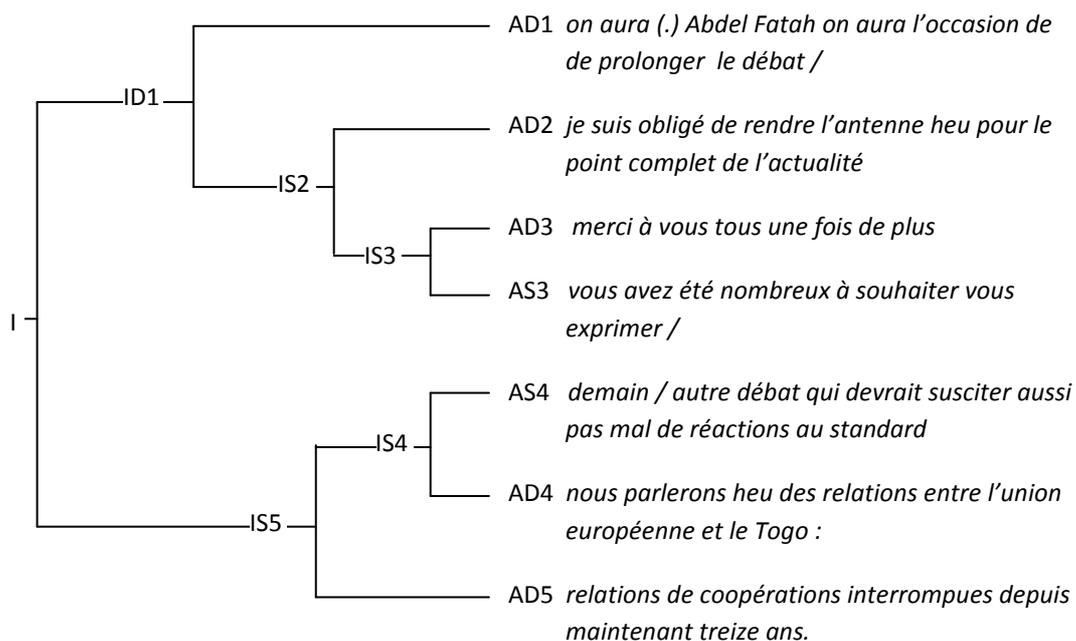
J *demain / autre débat qui devrait susciter aussi pas mal de réactions au standard nous parlerons heu des relations entre l'union européenne et le Togo : relations de coopération interrompues depuis maintenant treize ans.*

Remarquons que dans ce dernier passage le locuteur ne s'adresse pas à un interlocuteur bien défini, le pronom « nous » sous-tend et le journaliste et les auditeurs de l'antenne, ceux-ci ne sont ni répertoriés ni identifiables. L'animateur anticipe pourtant sur le nombre des participants qui pourraient réagir au sujet annoncé du débat prochain.

Ayant qualifié le passage d'ouverture de l'émission de *prologue* (ou prélude), nous n'allons pas tout de même ici désigner la clôture de l'émission par le terme symétrique *épilogue*, car celle-ci n'expose pas, comme le conçoit la définition de ce terme, les faits précédemment décrits.

3.3.3. STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DE LA CLÔTURE

L'analyse structurelle de la clôture peut être représentée comme suit :



4. CONCLUSION

L'analyse de cet échantillon de corpus nous a permis d'appréhender le processus de structuration hiérarchique de l'interaction médiatique ciblée comme objet d'analyse, et de définir son script par rapport à d'autres typiques aux interactions ordinaires. À cet égard, nous avons pu identifier une autre structuration typique aux interactions

médiatiques gérées par une personne extérieure à l'échange, où il importe de distinguer ouverture de l'émission *vs* ouverture de l'interaction et clôture de l'interaction *vs* clôture de l'émission. Cette distinction est établie à partir du critère énonciatif rendant compte du rapport communicatif entre journaliste-auditeurs et journaliste-participants.

La relative formalité que nous avons identifiée en envisageant le déroulement de l'interaction verbale au cours de cette analyse ne contredit pas néanmoins le caractère informel de l'oral.

BIBLIOGRAPHIE

1. AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*. Paris, Nathan, 2000.
2. ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, *L'argumentation dans la langue*. Belgique, Mardaga, 1997.
3. BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1. France, Gallimard, 1966.
4. BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 2. France, Gallimard, 1974.
5. BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles, *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris, La Découverte, 2000.
6. GUMPERZ John. J, *Sociolinguistique interactionnelle*. France, L'Harmattan, 1989.
7. JACQUES Francis, « Argumentation et stratégies discursives ». *L'argumentation*. LEMPEREUR Alain. Belgique, Mardaga. 1991.
8. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*. Paris, A. Colin, 1980.
9. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les interactions verbales*. Vol. 1. Paris, A. Colin, 1998.
10. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les interactions verbales*. Vol. 2. Paris, A. Colin, 1992.
11. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan, 2001.
12. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Le discours en interaction*. Paris, A. Colin, 2005.
13. MOESCHLER Jacques, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris, Hatier, 1985.
14. MOESCHLER Jacques, *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*. Paris, A. Colin, 1996.
15. NUCHÈZE Violaine De. et JEAN-MARC Colletta, *Guide terminologique pour l'analyse des discours. Lexique des approches pragmatiques du langage*. Allemagne, Peter Lang, 2002.

16. PAVEAU Marie-Anne et SARFATI Georges-Élia, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*. France, A. Colin, 2003.
17. PLANTIN Christian, *L'argumentation*. Paris, Seuil, 1996.
18. PLANTIN Christian, *L'argumentation*. Paris, PUF, 2005.
19. REBOUL Anne et MOESCHLER Jacques, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris, A. Colin, 1998.
20. TRAVERSO Véronique, *L'analyse des conversations*. Paris, Nathan, 1999.

CORPUS

(Émission radiophonique)

- *Appels sur l'Actualité*. IRF, France, 2006.

Partant de notre hypothèse stipulant que : toute interaction verbale est inscrite dans un intervalle de temps dont elle subit l'incidence coercitive qui peut se traduire par des tensions latentes susceptibles de submerger l'un et/ou l'autre des trois niveaux des *contraintes conversationnelles*, le présent chapitre a justement pour objectif l'étude des répercussions des contraintes temporelles au fil du déroulement de l'interaction vu son inscription dans un intervalle de temps d'une limite imposée. L'émission ciblée présente sans doute un exemple type de ces cas d'interactions, sa qualité de débat polémique lui confère un atout supplémentaire pour favoriser l'existence et la perception des effets conditionnés par la rencontre des contraintes conversationnelles et celles que puisse créer le temps de l'interaction.

1. LA NOTION DE TEMPS

Étant donné que, dans cette optique, la notion de temps représente notre centre d'intérêt, il convient de bien préciser sa portée pour la mieux séparer d'autres notions confondues sous le même label.

En fait, de nombreux analystes, de discours en général et de conversation en particulier, font usage indifférent de la notion de temps, sans préciser à quel niveau au juste celle-ci renvoie, or, comme l'explique bel et bien É. BENVENISTE dans ces *Problèmes de linguistique générale*¹, la notion de temps renvoie à trois niveaux bien distincts, à savoir :

- a) **Le temps physique** : défini comme « *continu uniforme, infini, linéaire, segmentable à volonté* » ;
- b) **Le temps chronique** : défini comme étant « *le temps des évènements* », donc il est « *figé dans l'histoire* » et il admet « *une considération bidirectionnelle* » ;
- c) **Le temps linguistique** : défini comme le temps concomitant à « *la coïncidence entre l'évènement et le discours* », autrement dit, c'est le temps correspondant au moment de l'énonciation.

¹ Voir É. BENVENISTE (Vol II, Chap IV, 1974).

Cela étant, l'espace temporel encadrant l'interaction verbale correspond à la notion de *temps physique* mesurant, en l'occurrence, 20 minutes.

Rappelons que la notion de temps figure également dans le domaine de l'analyse conversationnelle en tant qu'une propriété fondamentale du modèle dynamique : *la temporalité*. Elle rend compte de la propriété programmatrice de la conversation, laquelle propriété est symétrique à celle intégratrice (cf. Part I, Chap I, 2.1). L'enjeu du temps, dans cette perspective, est expliqué par J. MOESCHLER² comme suit :

« [...] à chaque temps du déroulement conversationnel, la conversation est prise entre deux forces contradictoires : une force « expansive » (ou centrifuge) liée aux propriétés programmatrices de ses constituants et une force « réductive » (ou centripète) liée aux propriétés intégratrices. Un tel conflit de forces antagonistes a pour conséquence que l'analyse est étroitement dépendante du déroulement syntagmatique et donc du temps de l'interaction ».

En effet, « *le temps de l'interaction* » tel qu'il est conçu dans cette explication donne à penser qu'il s'agissait bien du temps physique encadrant l'interaction, or, la lecture attentive de cette citation nous permet de faire deux remarques primordiales :

a) Les forces programmatrices et intégratrices ne sont qu'intuitivement contradictoires, elles vont plutôt dans le même sens, celui du déroulement syntagmatique de l'interaction, et, si J. MOESCHLER³ explique que la notion de temps, dans ce cadre, est de portée rétroactive parce qu'elle doit rendre compte du principe de rétro-interprétation des énonciations, nous disons que cette rétro-interprétation ne saurait quand même pas faire son parcours dans le sens opposé à celui du temps de l'interaction.

² Voir J. MOESCHLER (1985 : 107).

³ *Ibid*, 106.

b) Admettant l'existence des forces programmatrices et intégratrices⁴, l'expression « à chaque temps du déroulement conversationnel » dans cette citation prête à confusion du moment qu'elle ne laisse plus entrevoir l'intervalle temporel pendant lequel prennent cours lesdites forces. Le problème sera résolu si l'on précise en ajoutant : « à chaque temps d'intervention ou de prise de parole... ».

Il ressort de ce qui précède que « le temps de l'interaction » envisagé dans la citation ci-dessus vise les moments d'intervention des protagonistes de l'interaction, ces moments constituent donc des repères temporels fixes jalonnant le parcours de l'interaction ; « le temps de l'interaction » renvoie, par conséquent, au temps chronique - quoique sur une échelle tout minuscule - et non pas au temps physique encadrant l'interaction. Cela étant, l'effet de ce dernier est supposé devoir porter particulièrement sur les contraintes conversationnelles.

2. POURQUOI LES CONTRAINTES CONVERSATIONNELLES ?

Rappelons qu'une bonne appréhension du déroulement de la conversation d'un point de vue dynamique exige la prise en compte de ses propriétés d'incomplétude et de temporalité (cf. Part I, Chap I, 2). Évidemment, les notions de programmation et d'intégration ont été conçues dans ce but, la première définit le mécanisme dynamique permettant de projeter l'occurrence future du constituant donnant lieu à une intégration, alors que la deuxième définit la capacité qu'a un constituant complexe pour intégrer d'autres constituants simples ou complexes.

Si les principes interprétatifs de l'analyse hiérarchique et fonctionnelle sont définis en termes de fonctions assignées aux constituants conversationnels, ceux du modèle dynamique sont formulés à l'aide de deux principes : *un principe d'interprétation* supposant que toute interprétation est un fait dialogique, et *un principe de satisfaction* supposant la satisfaction de la part de l'agent de l'interprétation d'un

⁴ En effet, nous trouvons que le fait de décrire le déroulement conversationnel en termes d'intégration et de programmation ne rend pas seulement compte du fonctionnement dynamique de ses constituants, mais présente également une description du processus cognitif présidant à la genèse du sens au cours de l'interaction.

ensemble de conditions d'emploi cotextuelles, conditions sur lesquelles nous revenons sous peu.

Ce processus interprétatif fait intervenir des contraintes sur le sens et l'enchaînement de l'énonciation, elles sont dites contraintes conversationnelles et sont au nombre de trois :

- a) **Les contraintes interactionnelles** : imposant la satisfaction des rituels d'ouverture, de clôture et de réparation.
- b) **Les contraintes structurelles** : présupposant que tout échange pose une double contrainte en tant qu'il impose aux participants d'une part de le poursuivre et d'autre part de le clore.
- c) **Les contraintes d'enchaînement** : supposant que tout constituant conversationnel est soumis à une double contrainte d'enchaînement : en tant que donnant lieu à un enchaînement, il est soumis à des contraintes interprétatives (cf. principe d'interprétation) ; en tant qu'enchaînant sur un constituant, il est soumis à des contraintes séquentielles (cf. principe de satisfaction).

Les contraintes séquentielles qu'exprime le principe de satisfaction sont de quatre types :

- **Condition thématique** : où le constituant réactif doit avoir le même thème que celui du constituant initiatif ;
- **Condition de contenu propositionnel** : où le constituant réactif doit être en relation sémantique (opposition, implication, paraphrase) avec le constituant initiatif ;
- **Condition illocutionnaire** : où le constituant réactif doit avoir une fonction illocutionnaire compatible ou impliquée par le constituant initiatif ;
- **Condition d'orientation argumentative** : où le constituant réactif doit être coorienté argumentativement avec le constituant initiatif.

Remarquons que toutes les données exposées ci-dessus reproduisent la structure en profondeur de l'interaction, elles rendent compte de son processus de construction formelle et thématique. Comme la cohérence et la cohésion constituent les aspects majeurs par rapport auxquels tout texte oral ou écrit doit être envisagé, celles-ci sont traduites dans le cas de l'interaction verbale par les contraintes conversationnelles. Il en découle que, s'il est des cas de transgression à ces deux aspects par quelque autre contrainte, l'incidence marquera certainement les composants de ces trois contraintes.

3. PHASE D'ANALYSE

Comme la deuxième partie de cette hypothèse tient à préciser en enchaînant sur la première que la rencontre des contraintes conversationnelles et celles créées par le temps physique imposé à l'interaction aura une incidence sur les actes d'orientation argumentative, et dont les effets seront plus perceptibles au cours de la négociation de la clôture, nous allons cibler dans notre analyse de façon précise les séquences clôturant l'interaction.

Pour des raisons de normes et d'espace⁵, nous nous contenterons de l'analyse de quelques exemples de segments d'interactions dont le choix ne fait pas défaut aux exigences de l'exhaustivité et de la représentativité.

3.1. ÉTUDE DU PREMIER CAS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.1.1. ÉTUDE DU CAS N° 01

Considérons, pour commencer l'analyse, l'extrait ci-dessous présentant un débat sur les répercussions de l'annonce des résultats du premier tour d'élections au Togo⁶ :

1 M [...] aujourd'hui euh euh la communauté internationale a mis la corde au cou du peuple on le dit aujourd'hui si vous votez Cabulla vous avez la population avec la communauté internationale / vous votez Nimba on amorce euh euh la procédure heu

⁵ Ayant enregistré une vingtaine d'émissions, chacune se déroule dans un laps de temps estimé à 20 minutes et dont la transcription occupe l'espace d'une quinzaine de pages.

⁶ France Inter, 28 août 2006.

du du d'un mal international / et qu'est ce que veut exactement la communauté internationale\

2 J [on n' va pas on on va s'arrêter là / on a bien compris votre point de vue c'est que la communauté internationale ait finalement échoué à l'organisation des élections on va prendre un dernier auditeur / Abel qui patiente depuis vingt minutes maintenant au au standard \ bonjour Abel /

3 AB oui :: bonjour/

4 J vous êtes apparemment à Paris : TRÉS rapidement je vous demandais de de d'exprimer votre point de vue vraiment en trente quarante secondes \

5 AB oui de toute façon c'est scandaleux ce qui se passe à Kinshasa je ne peux pas savoir pour quelle raison on suggère d'abord de toute façon xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx je crois que le vrai bâillon de cette élection doit être congolais [ASP] je voudrais dire que ça suffit : de mettre en prison des hommes politiques/ [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx de ce pays

6 J [heu: attends attends attends

7 AB là : arrêter les élections\ c'est le cas n'est-ce pas du xxxxxx par rapport à l'élection de monsieur Malontin Boussandigui qui a été élu bonne la main par la population du Bouilla et que : ben n'est-ce pas le candidat de la CU veut remplacer le nom de ce monsieur par quelqu'un qui va dépasser avec LÉGER son [voix

8 J [Abel malheureusement malheureusement on n'a pas le temps d'aller plus loin / heu merci d'avoir appelé Radio France Internationale [ASP] Appel sur l'actualité s'achève pour aujourd'hui : heu :: on aura l'occasion au terme pour revenir à la situation ARDC qui a suscité énormément de réactions de votre part merci à vous tous de nous avoir appelé ou laisser des messages \ demain nous parlerons de la situation au Liban : neuvième jour xxxxx le Hisb Allah la plus fragile communauté internationale tente de recruter xxxxx pour élargir les captures on en parle demain au 00 33 53 92 64 \ bonne journée à tous.

L'analyse de cet extrait nous permet de voir que l'intervention du journaliste dans (2 J) prend cours en interrompant brusquement celle de l'interlocuteur (1 M). Ce

dernier posait une pseudo-question : « *et qu'est-ce que veut exactement la communauté internationale* », une question à laquelle il allait répondre en comptant poursuivre son intervention. Cependant, le journaliste lui coupe court en assertant que son point de vue est bien compris. Comme preuve à son assertion, il résume le point de vue de son interlocuteur dans un énoncé bien concis : « *c'est que la communauté internationale ait finalement échoué à l'organisation des élections* ». Le journaliste passe ensuite la parole à un autre auditeur qui serait le dernier intervenant de l'émission.

L'étude de l'appareillage pronominal mis en place dans ce cadre est d'une importance capitale puisqu'il nous permet d'analyser les enjeux de la pragmatique et de l'argumentation mis en œuvre au fil de l'interaction.

L'intervention du journaliste (2 J) marque quatre occurrences du pronom indéfini *on* (abstraction faite des répétitions), toutefois chaque emploi est porteur d'un enjeu pragmatique tout particulier. Le *on* du premier segment inachevé « *on n' va pas* », voulant fort éventuellement dire « *on n' va pas (entrer dans les détails)* », peut être substitué par le pronom *nous* incluant l'animateur et l'interlocuteur, mais dans le segment suivant « *on on va s'arrêter là /* », cette possibilité exclue le journaliste et le *on* ne peut alors renvoyer qu'à l'interlocuteur, car, celui-là va encore poursuivre le débat en engageant l'interaction avec un autre auditeur, il ne peut donc être remplacé que par le pronom *vous* renvoyant au seul interlocuteur. En effet, utiliser dans ce cas le pronom indéfini *on* au lieu de *vous* adoucit l'aspect brutal que puisse représenter l'acte d'interruption, lequel acte aurait été plus intensifié s'il a été dit : « *vous allez vous arrêter là* ».

Dans l'énoncé « *on a bien compris votre point de vue* », le *on* ne peut être pragmatiquement substitué que par le *je* de l'animateur, mais il renvoie ici quand même au *nous* incluant en outre les auditeurs supposés avoir appréhendé le point de vue de l'intervenant (M) de même que l'animateur.

Enfin, l'emploi du *on* dans le segment « *on va prendre un dernier auditeur* » est d'un double enjeu : d'une part, devant inclure d'un point de vue pragmatique exclusivement le *je* du journaliste, l'emploi du *on* au lieu du *je* rend le détachement du cadre interactif d'avec l'interlocuteur en place moins péremptoire ; d'autre part,

l'emploi de *on* peut fort possiblement renvoyer au *nous* incluant, de plus, les auditeurs pour maintenir de cette façon une sorte de contact phatique avec les autres interactants potentiels de l'émission. Par ailleurs, dire « *un dernier auditeur* » est un usage quelque peu spontané parce qu'on y met au même pied d'égalité *participant* ou *intervenant* et *auditeur*.

L'expression mise en apposition « *Abel qui patiente depuis vingt minutes maintenant au au standard* » peut être considérée comme assertion à fonction de justification, elle est invoquée pour atténuer le FTAs⁷ que représente l'acte d'interruption, donc elle est mise de même que l'appareillage pronominal au service de la politesse.

L'acte de salutation « *bonjour Abel /* » réengage une interaction en tandem et obtient un acte symétrique de salutation, le *oui* dans « *oui :: bonjour /* » fonctionne comme régulateur traduisant un signe d'écoute. Dans l'intervention (4 J), le journaliste situe le lieu d'où l'appelle son interlocuteur puis effectue un acte directeur de requête sollicitant de l'interlocuteur en place (AB) d'exprimer son point de vue. La manière dont est souhaitée se voir effectuée l'intervention réactive de (AB) est fortement modalisée, elle est triplement mise en exergue : d'abord par le fait d'utiliser une locution adverbiale posée en tête de l'acte directeur en question : « *TRÉS rapidement je vous demandais de de d'exprimer votre point de vue* », ensuite, phonétiquement l'accent est mis sur l'adverbe d'intensité « *TRÉS* », enfin, cette locution adverbiale est appuyée par une autre expression paraphrastique à fonction d'insistance : « *vraiment en trente quarante secondes* ».

En effet, demander d'intervenir « *TRÉS rapidement* » peut laisser entendre, ce qui serait étrange, parler « à haut débit », cependant, l'expression « *en trente quarante secondes* » exclue cette interprétation pour donner à penser que l'intervention doit s'effectuer en très peu de temps, c'est-à-dire, être aussi concise que possible pour ne pas déborder l'intervalle temporel allant de zéro à « *trente quarante secondes* ».

⁷ FTAs ou *Face Threatening Acts* définissent, dans la théorie de politesse de BROWN et LIVINSON, les actes menaçants pour la face (comme les ordres), ils s'opposent aux FFAs ou *Face Flattering Acts* définissant les actes valorisants pour la face (comme les compliments, les remerciements, les vœux).

Dans (5 AB), l'intervention réactive de l'interlocuteur en place est amorcée par la particule « *oui* » qui ne représente pas cette fois seulement un signe d'écoute, mais elle sert de plus à ratifier un accord sur les conditions posées par le journaliste. Tout de même, c'est avec une rapidité d'élocution que l'allocutaire développe ensuite son point de vue sur le sujet en débat, cela se traduisait par une moindre fréquence des signes d'intonation montante et descendante ainsi que les pauses et les allongements marquant l'hésitation.

Pour faire part de ses réflexions, l'intervenant se sert des verbes de modalité et des verbes d'opinion : «...*je ne peux pas savoir...je crois que...je voudrais dire que...* ». Cependant, l'animateur tentera très tôt d'interrompre son allocutaire pour reprendre la parole, il utilise pour ce faire le morphème injonctif « *attends* » répété à trois reprises, mais l'interlocuteur en place continue son développement, ce qui donne lieu au phénomène de chevauchement des tours de parole. Notons que la particule injonctive « *attends* » est à la deuxième personne du singulier, alors que le vouvoiement est de règle.

En effet, l'item « *attends* », tel qu'il est utilisé dans le présent cas, n'est pas doté de la valeur d'un verbe à l'impératif, son emploi est plutôt de nature pragmatique, du moment qu'étant adressé au destinataire, il vise la suspension de l'activité en cours. Cependant, la question qui se pose dans cette optique est de quelle activité s'agit-il : est-ce l'idée développée ou le fait même de parler ? en d'autres termes, l'animateur veut-il interrompre son interlocuteur pour enchaîner sur son point de vue ou pour clôturer l'interaction ?

En fait, nous voyons dans ce qui suit (8 J) que le journaliste réussit sitôt à reprendre la parole en interrompant l'intervention de son allocutaire mais sans enchaîner sur ses propos, il exprime par contre son regret par l'adverbe « *malheureusement* », répété deux fois, à ne pas pouvoir « *aller plus loin* » parce que le temps leur fait défaut. Mais cela ne permet pas toujours de résoudre la question de manière catégorique, parce que les deux éventualités sont toujours plausibles : on peut fort bien produire une interruption et s'abstenir de l'enchaînement quand le temps presse.

Pour clôturer l'interaction, l'animateur effectue un acte de remerciement adressé particulièrement à son interlocuteur pour sa participation à IRF, il conclue ensuite l'émission en remerciant tous les auditeurs de l'antenne et en annonçant le sujet du débat de l'émission prochaine. Il fait rappeler en dernier lieu du numéro à composer pour contacter le standard et termine par une formule de politesse « *bonne journée à tous* ».

3.1.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'analyse de l'extrait ci-dessus met en lumière une haute interactivité de données linguistiques et pragmatiques concourant à la construction du sens de l'interaction, cependant le processus de cette construction rencontre en permanence des obstacles empêchant son bon déroulement. De quels types d'obstacles s'agit-il ?

En effet, au cours de l'analyse de l'extrait ci-dessus, le premier phénomène qui frappe notre attention est la récurrence des interruptions dont la cause est clairement déclarée : le manque de temps. En fait, l'interruption n'est que l'effet paraissant en évidence parmi tant d'autres répercussions ayant pour origine le rétrécissement du temps de l'interaction. Étant bien familiarisé à l'analyse des interactions médiatiques, nous pouvons attribuer les causes de l'interruption à trois raisons : interrompre son interlocuteur pour réagir à ses propos, pour passer la parole à un autre auditeur ou l'interrompre pour mettre fin à l'interaction. L'extrait ci-dessus affiche les deux derniers cas d'interruption, leur production est surtout motivée par la contrainte du temps.

Dans le premier cas, le journaliste interrompt son interlocuteur pour empêcher d'abonder en détails, il fait obstruer de la sorte l'enchaînement prévu par celui-ci. Étant conçu comme acte menaçant pour la face, l'interruption appelle une mise en place relativement implicite d'un appareillage adoucissant consistant en la gestion du dispositif pronominal et l'invocation d'une justification. L'interruption motivée par la contrainte de temps affecte donc indirectement les contraintes interactionnelles afférentes à l'exigence de la réparation. Par ailleurs, le manque de temps a obligé le journaliste de produire des interventions pour en faire le point. Le facteur temporel agissait de cette manière sur la structure de l'interaction, ce procédé est plus affermi

dans les cas de chevauchement des tours de paroles qui ne manquent pas de marquer leur présence dans le segment analysé.

Accorder la parole consigne faite d'intervenir en très peu de temps revient à imposer des contraintes pouvant, du point de vue pragmatique, enfreindre les maximes conversationnelles de H.P.GRICE, lesquelles maximes posent les conditions de réussite de la communication : maximes de quantité, de qualité, de relation et de modalité (cf. Part I, Chap II, 3). Autrement dit, devant soumettre son intervention à la pression du temps, c'est se mettre dans l'obligation d'être tout au moins court. Comme le discours oral se fait à l'improvisation, on est à court du temps indispensable pour organiser ses idées, choisir ce qui est nécessaire, exhaustif, pertinent et clair. Évidemment, la non-conformité au conditionnement imposé par le temps occasionnera des phénomènes de chevauchement et d'interruption qui vont prédominer les contraintes structurelles.

Interrompre la parole de son interlocuteur revient à obstruer l'enchaînement de ses idées, donc à faire arrêter nettement la progression argumentative mise au service de la communication. De même, s'abstenir de l'enchaînement faute de temps faisait défaut à l'ensemble des contraintes séquentielles stipulant le respect des conditions thématique et illocutionnaire, celles de contenu propositionnel et d'orientation argumentative (voir. *supra*).

3.2. ÉTUDE DU DEUXIÈME CAS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.2.1. ÉTUDE DU CAS N° 02

Comme deuxième exemple à analyser, considérons l'extrait suivant prélevé d'un débat sur les causes et les moyens de lutte contre l'émigration clandestine en Espagne⁸ :

1 D [...] nous avons beaucoup d' choses pour développer le pays mais nous n'avons pas cette volonté de le faire voilà/

⁸ France Inter, 29 août 2006.

- 2 J alors i il nous reste une petite minute trente Abdel Fatah qui est à Noua choute
bonjours Abdel Fatah /
- 3 AF bonjours
- 4 J voilà nous vous écoutons sur ce dossier :
- 5 AF bon moi je: je voudrais intervenir sur les les tous les points donc nécessaires en en ce
dossier [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- 6 J [heu heu rapidement parce qu'il nous reste une petite minute
- 7 AF voilà \ le fait par exemple de de dire que : les dirigeants africains ne font rien pour
heu pour pour arrêter ce fléau \ mais les dirigeants africains ne font que l'affaire des
institutions financières internationales/et s'ils sont là c'est c'est pour l'intérêt de ces
gens là/ ils ne sont pas pour l'intérêt africain / (.) et puis les moyens financiers dont
t'a parlés Jina ne sont pas la propriété de ces dirigeants là / il faut :: que l'Afrique ait
- 8 J hmm
- 9 AF des moyens / et cela se sent au fur et à mesure des des années parce qu'il y a heu il y
a vingt ans il n'y avait pas autant de de d'émigrés clandestins / il y avait pas autant
de candidats à à l'émigration [xxxxx
- 10 J hmm [donc c'est comme d'autres au comme d'autres
auditeurs vous préconisez vous une révision totale de l'aide publique au
développement \ c'est bien ça Abdel Fatah /
- 11 AF mais mais bien sûr bien [sûr l'union européenne donne son courage à demain
- 12 J [on
- 13 AF il faut qu'elle cesse de : à travers les institutions financières [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- 14 J [on aura (.) Abdel Fatah
on aura l'occasion de de prolonger le débat / je suis obligé de rendre l'antenne heu
pour le point complet de l'actualité merci à vous tous une fois de plus vous avez été
nombreux à souhaiter vous exprimer / demain / autre débat qui devrait susciter aussi
pas mal de réactions au standard nous parlerons heu des relations entre l'union

européenne et le Togo: relation de coopération interrompue depuis maintenant treize ans.

L'observation de cet extrait nous montre que l'interlocuteur (**DF**) achève son intervention par le morphème « *voilà* », qui se charge d'une fonction clôturante, pour laisser le tour de parole du journaliste prendre cours. Celui-ci n'enchaîne pas sur les propos de son interlocuteur, mais débute son tour par le ponctuant « *alors* » qui, dans le cas présent, prépare à l'engagement de l'interaction avec un autre auditeur. Se souciant du manque du temps, l'animateur mentionne ce qui en reste avant d'achever le débat « *i il nous reste une petite minute trente* », un motif par lequel pourrait se justifier l'absence d'enchaînement, mais également le phénomène de télescopage syntaxique dans le même tour, lequel phénomène n'est pas justifiable par le seul caractère improvisé du discours : « *alors i il nous reste une petite minute trente Abdel Fatah qui est à Noua choute bonjours Abdel Fatah /* », au lieu de dire : « [...] *(on va prendre) Abdel Fatah qui est à Noua choute bonjours Abdel Fatah /* ».

Après la confirmation de l'échange rituel de salutation par l'interlocuteur en place (**3 AF**), le journaliste attaque son tour par la particule « *voilà* » fonctionnant cette fois comme ouvreuse, et le fait suivre sitôt par un acte d'assertion « *nous vous écoutons sur ce dossier* » qui implique une requête invitant à développer son point de vue sur le dossier en débat. Le tour réactif de l'interlocuteur dans (**5 AF**) est amorcé par le ponctuant « *bon* » à valeur d'enregistrement de requête, il y prélude son développement par une formule métadiscursive annonçant son désir d'intervenir sur tous les points importants dans le débat : « *bon moi je : je voudrais intervenir sur les les tous les points donc nécessaires en en ce dossier* », l'emploi de l'adjectif « *tous* » donne à penser au journaliste que ce dernier va faire toute une tirade sur le sujet, ce qui lui conduit à interrompre aussitôt son interlocuteur pour l'inciter à faire vite en justifiant par le peu de temps qui leur reste : « *heu heu rapidement parce qu'il nous reste une petite minute* ». Les répétitions des pronoms, des articles et les « *heu* » constituent autant de marques d'hésitation se justifiant par un effet d'improvisation typique au discours oral.

Dans (**7 AF**), l'interlocuteur marque son consentement à obéir à l'injonction du journaliste par la particule polysémique « *voilà* », il développe ensuite son point de vue

en l'appuyant par des arguments, et marque en même temps son désaccord par rapport à certains auditeurs pendant que l'animateur faisait preuve d'attention en ratifiant par des signes d'écoute « *hmm* ». Hâtant la péroraison, le journaliste interrompt sitôt l'intervention de son interlocuteur pour faire part de la conclusion tirée de son développement : « *donc c'est comme d'autres ou comme d'autres auditeurs vous préconisez une révision totale de l'aide publique au développement* », il la suit par une requête de confirmation : « *c'est bien ça Abdel Fatah* /». La confirmation de l'interlocuteur dans (11 AF) est doublement renforcée : d'abord par la conjonction « *mais* » mise en tête de l'assertion « *mais bien sûr* », ensuite, par la répétition de cet énoncé confirmatif.

Le chevauchement en (12 J) nous permet de constater que, par sa requête de confirmation, le journaliste estimait obtenir de son interlocuteur une confirmation tout court, mais ce dernier poursuit son tour pour soutenir son assertion. Toutefois, cela ne dure pas longtemps, l'animateur dans (14 J) réussit à s'emparer du *floor* en coupant la parole à son interlocuteur. Cette interruption ne donne pas lieu à un enchaînement sur le point de discussion, le journaliste clôture plutôt l'interaction en promettant d'avoir « *l'occasion pour prolonger le débat* ». Il invoque la raison de son interruption en déclarant être contraint à « *rendre l'antenne* », pour finir enfin par remercier les participants et les auditeurs de l'émission, et, annoncer en dernier lieu le thème sur lequel portera le débat de la prochaine émission.

3.2.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

En effet, les données apportées par l'analyse du deuxième extrait collaborent à l'étayage des interprétations développées suite à l'analyse du premier. Présentant presque le même script, à ceci près que, dans le deuxième extrait, l'animateur n'interrompt pas le développement de son avant-dernier interlocuteur et enchaîne sur les propos du dernier, la progression de l'interaction a tout de même affronté des obstacles ayant pour origine les contraintes de temps.

L'absence d'enchaînement sur les propos de l'avant-dernier interlocuteur, dû au manque de temps, est contrevenant au principe de satisfaction posant les conditions qui permettent de définir le degré de cohérence et de cohésion de la séquence : cohérence

dans le sens de rapports pragmatiques entre constituants liés à leurs fonctions, et cohésion dans le sens de rapports sémantiques entre constituants liés à leurs contenus. Passer la parole à l'interlocuteur suivant sans témoigner du moindre signe accusant réception, ou à la limite, un remerciement marquant la clôture de l'échange, met en relief la brusque bifurcation vers la deuxième séquence. Cet effet nuit, de ce fait, aux rapports pragmatiques et sémantiques entre constituants responsables de la cohérence et de la cohésion de l'interaction.

Dans le deuxième extrait, l'intervention : « *je voudrais intervenir sur les les tous les points donc nécessaires en en ce dossier* » obtenant sur le champ une autre en guise de rappel à l'ordre : « *heu heu rapidement parce qu'il nous reste une petite minute* » offre un exemple incontestable sur la possibilité qu'a le facteur temps à contrevenir aux maximes conversationnelles, en l'occurrence et de manière notoire, la maxime de quantité exigeant le fait de dire ce qui est nécessaire.

Dans le même extrait, quoi qu'il y ait enchaînement faisant suite à l'intervention du dernier locuteur : « *donc c'est comme d'autres au comme d'autres auditeurs vous préconisez vous une révision totale de l'aide publique au développement \ c'est bien ça Abdel Fatah /* », qui représente un constituant réactif en relation sémantique d'implication avec le premier, cet enchaînement est toutefois introduit par besoin d'une part de hâter la clôture, et d'autre part d'adoucir l'acte d'interruption qui le suivra sitôt. Autrement dit, quoi qu'il soit terminé par une requête de confirmation, cet enchaînement est incorporé à l'échange dans le but de faire transiter la clôture de l'interaction. La preuve en est que, à peine obtenue la confirmation, l'animateur tente d'interrompre son interlocuteur à deux reprises pour mettre terme au débat. La première tentative, produite en chevauchement avec l'intervention en cours, a été vouée à l'échec, alors que la deuxième a réussi. Cette dernière interruption obstruera l'expansion à valeur d'argumentation opérée après la confirmation et reporte le débat à une date ultérieure.

3.3. ÉTUDE DU TROISIÈME CAS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.3.1. ÉTUDE DU CAS N° 03

Le troisième cas d'exemple est un extrait prélevé d'un débat portant sur le démantèlement des réseaux terroristes qui voulaient attaquer au vol transatlantique contre la Grande Bretagne et les États-Unis⁹ :

- 1 É** *[oui vous avez tout compris effectivement xxxx des terroristes dans ce sens il faut discuter il faut voir effectivement qu'est-ce qu'on nous analyse nous sommes arrivés juste à ce niveau et surtout des violences incontrôlées même de la part des États aussi que les gouvernements aujourd'hui vous comprenez moi je trouve même Georges Bush avec comment on appelle ça les circonstances politiques qu'il a régulièrement je trouve que c'est l'homme politique le plus nul de la terre excusez-moi de plus c'est le terme que j'emploie parce que [xxxxxxxxx]*
- 2 J** *[il est soutenu il est soutenu par les électeurs [xxxxxxxxx] il n'y a pas que*
- 3 É** *[oui il est soutenu par les électeurs mais ce ne sont pas les électeurs de son pays / les États-Unis les États-Unis effectivement comment les États-Unis les américains se comportent comme les dieux du monde moi je ne peux pas laisser comment on appelle ce comportement là xxxxx le monde entier parce que à quoi ça va rimer tout cela / ça va rimer à ce que le monde entier soit maintenant pris / on voit le terrorisme partout / je vous dis que le le le comment on appelle ça le prochain territoire du terrorisme sera aussi l'Afrique AH ça j' l'ai dit la dernière [fois]*
- 4 J** *hmm [ben écoutez j'espère que non / Éloges merci pour votre appel à Paris :: Appels sur l'Actualité vous retrouvera demain pour parler du Liban après après la résolution entérinée ce week-end à l'ONU le retour à la paix est-t-il possible entre Israël et le Hisb Allah / vous pouvez dès maintenant composer le numéro de téléphone c'est le 331 53 92 64 40 si vous appelez de l'étranger ou tout simplement*

⁹ France inter, 14 août 2006.

en France 01 53 92 64 40 vous pouvez nous envoyer un courrier électronique également appels au pluriel arobase point irf point fr à demain.

L'examen de cet extrait nous montre que dans le tour (1 É) l'interlocutrice répond à une demande de confirmation précédente effectuée par le journaliste, la réponse est attaquée par le morphème « *oui* », ce qui nous permet de déduire que la demande en question était positivement orientée avec l'idée de l'interlocuteur. La particule « *oui* » dans ce cas ne fonctionne pas comme régulateur mais comme véritable intervention de réponse ; l'intervention réactive à orientation positive est suivie par une expansion à valeur explicative « *oui vous avez tout compris effectivement [...]* ».

L'expansion explicative de É dans 1 débouche sur une appréciation négative du président américain Georges Bush : « *je trouve que c'est l'homme politique le plus nul de la terre* ». Ayant considéré que la profération d'une telle appréciation devant le journaliste peut constituer un FTA, l'interlocutrice la fait suivre aussitôt par une réparation s'excusant sur l'emploi du terme. Pendant que É s'apprêtait à justifier les raisons de sa diatribe, le journaliste l'interrompt pour exprimer son objection par l'idée que les électeurs prêtent appui au sujet critiqué : « *il est soutenu il est soutenu par les électeurs* », la réaction immédiate et véhémement de l'interlocutrice É dans 3 à cette objection donne lieu à une interruption et chevauchement de parole empêchant l'audition de la suite de l'objection. É y effectue un mouvement de concession en accordant en premier temps que Georges Bush est soutenu par les électeurs, pour réfuter ensuite que ces derniers ne sont pas les électeurs ou les citoyens de son pays : « *oui il est soutenu par les électeurs mais ce ne sont pas les électeurs de son pays /* ».

Cette concession bifurque ensuite vers d'autres idées renforçant l'effet d'improvisation de l'oral : les retouches successives figurant dans l'énoncé « *les États-Unis les États-Unis effectivement comment les américains* » reflètent un raté d'élocution, la répétition marque une hésitation. Les quatre occurrences de l'expression « *comment on appelle ça* » dans les deux tours de É, constituant éventuellement des tics de langage, peuvent déceler des ratés lexicaux. En fait, l'impétuosité dans l'expression et la rapidité de l'élocution peuvent être à l'origine de tels ratés de langages, néanmoins, le dernier

motif est le plus souvent stimulé par le rétrécissement du temps, lorsque l'émission tire à sa fin.

Avant de venir au bout de sa tirade, la présomption de l'interlocutrice dans (É 3) : « *je vous dis que le le le comment on appelle ça le prochain territoire du terrorisme sera aussi l'Afrique AH ça j' l'ai dit la dernière fois* » suscite de la part du journaliste une intervention réactive d'enchaînement elliptique anti-orienté : « *ben écoutez j'espère que non /* » ; en fait, l'utilisation du marqueur d'attaque « *écoutez* » contraste avec le laconisme de l'enchaînement « *j'espère que non /* », parce que ce marqueur inaugure très généralement une prise de position haute et le début d'une tirade. Le journaliste clôt au plus tôt l'interaction en remerciant son interlocuteur, il dérive l'interlocution vers l'ensemble des auditeurs pour faire part du sujet du débat prochain. Il fait rappeler ensuite des coordonnées permettant de contacter l'antenne, un rappel qui représente un acte d'usage dans de tel genre d'émissions médiatiques.

3.3.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Pour ne pas être taxé de partialité du point de vue opportunité pour la confirmation de notre hypothèse, nous avons opté pour l'analyse du passage ci-dessus, un extrait qui n'affiche explicitement aucun segment discursif faisant référence à la contrainte du temps. Cependant, il ne représentera pas pour autant un contre-exemple à ce qui est envisagé par l'analyse.

Comme les deux précédents, le dernier extrait présente des cas d'interruption et de chevauchement, chaque occurrence est motivée par un certain enjeu discursif : le premier cas d'interruption est occasionné par le journaliste, il y présente une objection aux critiques de son interlocutrice, le deuxième, produit par cette dernière, voulait effectuer une concession pour réfuter l'objection, alors que le dernier cas met terme à l'interaction.

En effet, le dernier cas d'interruption est provoqué en vue de rebondir, mais très brièvement, sur la présomption faite par l'interlocutrice : « *le prochain territoire du terrorisme sera aussi l'Afrique AH ça j' l'ai dit la dernière fois* », la brièveté de l'enchaînement réactif à cette présomption dans « *ben écoutez j'espère que non /* » est

comblée par une transition, faite au dépourvu, vers la clôture de l'interaction. Cela ne peut admettre qu'une seule justification : c'est bien en raison du manque de temps que le laconisme de l'enchaînement et la bifurcation brusque vers la clôture ont eu lieu.

Donc, quoi qu'elles ne se soient pas imposées de manière patente, les contraintes de temps agissent implicitement sur le bon parcours de l'interaction.

4. CONCLUSION

En conclusion, les interprétations corollaires des données obtenues par l'analyse pragmatique et argumentative de quelques exemples d'échanges précédant la clôture des interactions montrent que le facteur temps fonctionne comme catalyseur agissant directement sur la structure en profondeur de l'interaction. Aussi, il jette son dévolu sur les contraintes conversationnelles (contraintes interactionnelles, contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement) ainsi que les maximes conversationnelles (principalement celles de quantité et de manière). Ses ultimes aspects contraignants de manière ostensible sont les interruptions et les chevauchements de parole.

Sous cet abord, le facteur temps doit être donc envisagé comme un composant inhérent à tout échange verbal. Il peut s'afficher d'une manière patente, notamment en aval de l'interaction, pour laisser entrevoir ses effets contraignants ou d'une manière latente sans toujours les occulter.

Ainsi, les effets contraignants du temps sont censés être présents dans toute sorte d'interaction verbale. Les débats politiques ne présentent qu'un exemple d'interaction par excellence qui permet de mieux cristalliser ces effets, et ce, parce qu'ils offrent une configuration où se trouvent rassemblés des caractères concourant à leur intensité, nous citons à titre d'exemple le fait que les débats politiques sont le plus souvent co-construits dans un cadre interlocutif à partenaires multiples, donc un problème de gestion de temps et de tours de parole est déjà posé, leur caractère polémique présuppose certain engagement et obstination de la part des participants à poursuivre leurs idées ayant pour effet, le plus souvent, un débordement de l'espace temporel qui leur est consacré.

En se permettant des acceptions élargies, nous disons que dans le cas des conversations ordinaires (familiales et familières) où l'on a un espace temporel tout

ample, on assiste à des interactions à bâtons rompus, ce qui représente tout de même un aspect négatif dans la mesure où cela contribue à accentuer l'informalité de l'édifice conversationnel.

La mécanique de l'alternance des tours de parole a été magistralement mise à jour par les tenants de l'analyse conversationnelle. Dans cette optique, il a été déterminé la nature des signaux de fin de tours que permet le *turn-system* et les procédés verbaux et/ou non verbaux impliqués par les deux techniques d'allocation des tours pour la détermination du *next speaker* : sélection de L2 par L1 ou auto-sélection de L2. Les changements de tours sont censés être négociés par les membres du groupe conversationnel mis à part le cas particulier d'interactions gérées par une personne extérieure à l'échange, à qui il incombe de distribuer les tours : c'est bien le cas du président d'une séance, du modérateur d'un colloque ou du meneur d'un débat.

Pour autant que nous sachions, c'est tout ce qui est dit sur la question d'allocation des tours dans le cas d'interactions gérées par une personne extérieure à l'échange, qualifiée quelquefois de « distributeur officiel des tours¹ ».

Étant donné que le corpus faisant notre objet d'analyse consiste en une interaction radiophonique à partenaires multiples gérée par le journaliste animateur de l'émission, la question qui se pose dès lors est la suivante : est-ce que l'organisation des séquences dialogales dans ce cas particulier ne se ramène-t-elle pas à leur simple articulation via ce procédé d'allocation des tours par la personne responsable de leur gestion, ou existe-il des stratégies discursives sous-jacentes à cette transition pendant les moments charnières ? Autrement dit, le rôle de l'animateur se réduit-il à ce simple geste machinal de distribution des tours ou est-il soumis à un ensemble de contraintes exigeant l'allocation du tour en tel moment, pour telle raison, à tel *next speaker*, plutôt que n'importe quels autres.

Pour rendre plus claire la portée de cette interrogation, il importe d'éclaircir l'expression de *séquence dialogale*.

1. LA SÉQUENCE DIALOGALE

Rappelons que la notion tout court de *séquence* est l'unité reconnue chez les genevois sous le nom de « transaction », sa définition s'appuie tantôt sur le critère sémantique postulant son unité thématique, tantôt sur le critère pragmatique impliquant la

¹ Voir Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1998 : 164) .

correspondance de cette unité à l'accomplissement d'un seul « but » ou d'une seule « tâche ». Du point de vue de sa structure, la séquence est composée d'un ou de plusieurs échanges liés thématiquement et/ou pragmatiquement.

Tenant ces données définissant l'unité *séquence* pour argent comptant, nous appelons *séquence dialogale* tout échange effectué par deux instances énonciatives, en l'occurrence journaliste-participant, en relation de réciprocité interlocutive. Donc, l'adjectif *dialogale* est envisagée ici dans le sens d'entretien entre exclusivement *deux* personnes. Autrement dit, une séquence dialogale correspond à tout échange binaire, soit un ou plusieurs, entretenu par le journaliste et l'interlocuteur en place avant d'allouer la parole à un deuxième interlocuteur pour laisser se développer une deuxième séquence dialogale.

Cela étant expliqué, notre hypothèse de départ, qui sera vérifiée au cours de ce dernier chapitre, est que : tout un ensemble de stratégies discursives d'ordres pragmatique et argumentatif sont sous-jacentes à l'articulation des séquences dialogales, et ce, quoi que soit le niveau d'organisation complexe des interactions menées par une personne extérieure à l'échange.

Avant de mettre cette hypothèse au banc d'essai, il convient d'expliquer de même la notion centrale de *stratégies discursives*.

2. NOTION DE STRATÉGIE DISCURSIVE

En effet, il n'existait pas une définition immuable de la notion de stratégie discursive, sa conception diffère d'un auteur à un autre. Pour ne citer qu'un seul exemple, nous empruntons à Francis JACQUES² la définition suivante :

Une stratégie discursive est une « *séquence d'interactions communicatives en tant qu'elles construisent peu à peu leur contexte pragmatique* ».

L'auteur de cette définition explique ensuite que l'interaction est dite « communicative » pour tenir compte de ce qu'elle procède d'une mise en relation des

² Voir Francis JACQUES : « *Argumentation et stratégies discursives* » citée in, Textes édités par Alain LEMBEREUR, Colloque de Cerisy. L'argumentation, édit. Pierre Mardaga, Liège, 1991.

interlocuteurs L1 et L2, et que le contexte pragmatique qui est construit peu à peu est un micro-univers de référenciation. Après une série de paraphrases, il aboutit à la conception *stricto sensu* présentée comme suit :

*« L'expression **stratégie discursive** nous renvoie solidairement à la théorie de l'action et à l'analyse du discours. Pour réaliser une S.D.(stratégie discursive), les énonciateurs n'accomplissent pas un acte de langage isolé, mais des séquences de tels actes de langage qui obéissent à des contraintes régulatrices. Cette famille de contraintes n'intervient pas entre énonciations, mais entre les actions qui sont effectuées. Or, toute action est un évènement produit par des agents, qui conduit d'un état initial à un état final. Quand l'action réussit, cet état final est l'objectif unilatéral ou commun de la S.D ».*

En fait, la citation ci-dessus présente certaine contradiction du moment que l'auteur déclare dans un premier temps que les séquences d'actes de langage accomplies par les énonciateurs obéissent à des contraintes régulatrices, pour ajouter ensuite que ces contraintes n'interviennent pas entre énonciations mais entre les actions qui sont effectuées, or, l'énonciation est bel et bien le seul procédé d'actualisation de ces actes de langages. Et, s'il fallait appréhender la conception d'acte de langage au sens purement pragmatique qui l'équivaut à l'action proprement dite, lesdites contraintes doivent de même intervenir entre énonciations - dont la production est naturellement indispensable pour réaliser l'action - et même entre énonciateurs.

Cela étant, et en s'inspirant partiellement de la citation précédente, nous nous autorisons d'avancer la conception suivante de la notion de stratégie discursive telle qu'elle est envisagée dans ce chapitre :

Nous appelons *grosso modo* une stratégie discursive un ensemble de procédés pragmatiques et argumentatifs coordonnés en vue de la construction du sens dans une situation communicative finalisée.

Est stipulée par cette conception la nécessité d'appréhender lesdits procédés pragmatiques et argumentatifs en tant que deux composantes intrinsèques à toute stratégie discursive et étroitement interdépendantes.

3. PHASE D'ANALYSE

Pour mettre notre hypothèse à l'épreuve, nous allons procéder à l'examen du déroulement des cinq premières séquences dialogales appartenant au même débat politique, sachant que celui-ci en contient huit. Les séquences envisagées seront citées selon leur ordre chronologique d'apparition. Le nombre des séquences est limité à cinq pour des raisons d'espace et de pertinence. Au cours de l'analyse, notre attention sera focalisée sur les moments de transition d'une séquence dialogale à une autre.

Le débat sélectionné répond aux critères de variété et d'exhaustivité. Le passage à analyser est un extrait d'un débat radiophonique sur le dossier libanais après quatre semaines d'une guerre provoquée par le rapt de deux soldats israéliens par Hisb Allah³.

Afin de maintenir un certain degré d'unité thématique, les segments ciblés intégreront les échanges précédant et suivant le moment de transition à la deuxième séquence dialogale.

3.1. SÉQUENCE N° 01

Voici la première séquence renfermant un point de transition :

1 J *[mais mais est-ce que la : (.) Frédéric est-ce que la force de la réaction israélienne n'explique pas ce changement d'attitude que vous notez dans les propositions du premier ministre libanais / est-ce que tous les libanais ne sont pas en train de devenir proches du Hisb Allah à cause de la force*

2 FR *hmm*

3 J *de l'attaque israélienne /*

4 FR *ça c'est une gran c'est un grand problème effectivement de mon point de vue puisque je pe si :: la comme on dit la réaction israélienne est est légitime puisque depuis six ans le Hisb Allah s'acharne contre contre les civils et contre l'intégrité du territoire israélien / aujourd'hui effectivement la réaction est très très massive du :: d'Israël \ tente tente de souder heu toutes les composantes libanaises entre elles heu face à ::*

³ France Inter, 08 août 2006.

*autour d'un parti qui au départ est un parti et intégriste et extrémiste \ c'est un vrai problème *

5 J *alors je vous propose de rester avec nous Frédéric / bien sûr tout le monde peut nous appeler au 331 53 92 64 40 nous devrions avoir depuis Douala en Cameroun Jounane \ bonjours Jounane*

6 JO *bonjours [xxx]*

7 J *|bonjours heu*

8 JO *oui mais bonjours*

9 J *je vous écoute nous vous écoutons *

10 JO *oui j'ai suivi Frédéric là mais je ne suis pas d'accord avec lui / parce que ::: incapable de la définité de la réaction israélienne / on a on a capturé deux soldats israéliens / deux soldats israéliens capturés / ça ne peut pas entraîner la mort de plus de mille heu libanais / [...]*

Le présent extrait est saisi après trois échanges binaires entretenus par le journaliste et un certain Frédéric de Paris : un premier échange de salutation, faisant suite au prologue ouvrant l'émission, et les deux autres consistant en des paires adjacentes appariant question-réponse sur la faisabilité de la résolution préparée par la France et les États-Unis et sa conformité comme solution. Au cours de ces deux derniers échanges, l'interlocuteur en place se déclare partisan de la résolution entérinée par les membres du conseil de sécurité des nations unies, et se prononce en défaveur de Hisb Allah qui, selon lui, se joue de l'intégrité du territoire libanais.

Dans l'intervention (**1 J**), le journaliste interrompt le tour de son interlocuteur pour lui poser une question introduite par la conjonction « *mais* ». Si nous devons tenir compte de la thèse exposée par Anscombe et Ducrot sur l'interrogation et l'argumentation⁴, nous concédons que ladite question est chargée d'une valeur

⁴ Dans leur célèbre ouvrage « *L'argumentation dans la langue* », chap V, 1997, J.C. ANSCOMBRE et O. DUCROT défendent une double thèse stipulant qu'à toute phrase interrogative est attribuée, à un niveau intrinsèque, une valeur argumentative et que cette valeur leur confère la même orientation argumentative que possèdent les phrases négatives correspondantes.

argumentative contredisant la conclusion favorisée par le développement de l'interlocuteur en question, à savoir que Hisb Allah se joue de l'intégrité du territoire libanais. Dans (4 FR), la réponse obtenue par la question du journaliste est manifestement marquée par une grande perplexité, laquelle est rendue visible par les faux départs, les lapsus, et les répétitions comme autant de marques d'hésitation. En fait, de par son développement, l'interlocuteur tente d'apporter des justifications pour faire gagner sa conclusion qui se voit contredite par la valeur argumentative liée à la question du journaliste.

Après quatre séquences binaires (comprenant deux tours de parole), mis à part l'échange confirmatif de salutation, l'animateur dans (5 J) propose à son interlocuteur de rester en ligne. Cette invitation à se maintenir à l'écoute manifeste une volonté apparente de la part du journaliste de garder son destinataire présent dans le cadre participatif, elle est transmise par le verbe « proposer » qui n'est pas chargée d'une valeur injonctive mais il exprime une simple suggestion dont l'application est facultative. Cela peut en fait être justifié par les motifs suivants : tout d'abord cette proposition peut différer une mise à l'écart de l'interlocuteur du cadre interactionnel, lequel acte est susceptible d'être perçu comme menaçant pour la face du journaliste, même si sa production devait avoir lieu inéluctablement à n'importe quel moment de l'interaction, ensuite, ce maintien de l'interlocuteur en place peut avoir pour objectif de le faire confronter à d'autres intervenants pouvant éventuellement réagir à ses propos.

Du même coup, l'animateur transite la parole à un deuxième participant, Jounane du Camerone, et engage un premier échange de salutation. L'alternance accélérée des tours produit un bruit de communication et fait que cet échange ne se réduit pas à une seule paire adjacente. Après une deuxième confirmation de salutation, le journaliste invite implicitement son interlocuteur à développer son idée en faisant état de sa disposition à l'écoute : « *je vous écoute nous vous écoutons* », cet énoncé fonctionne pareillement comme offre de parole. Remarquons que l'énonciateur y utilise dans un premier temps le pronom « *je* » puis se rattrape pour rectifier cet emploi par le pronom « *nous* » dont l'usage est plus légitime du moment qu'il tient compte, contrairement au premier, du cadre participatif comprenant et l'animateur et l'ensemble des auditeurs. La requête implicite sous-jacente à cet énoncé est laconique, néanmoins ce laconisme est

suppléé par le cadrage externe de l'interaction, autrement dit, par cette concision, l'animateur présuppose que son destinataire était à l'écoute de l'émission dès son début, par ailleurs, il lui laisse le choix de répondre aux questions posées dans le prologue ou de réagir aux développements des participants qui l'ont précédé dans la même émission.

Pour accuser réception de la requête implicite, l'interlocuteur dans (10 JO) amorce son tour par le ponctuant « oui ». Ayant préféré rebondir sur les propos de son prédécesseur, il déclare avoir suivi ce dernier et qu'il n'est « pas d'accord avec lui ». Afin de justifier sa position, il appelle les raisons de sa mésentente en les introduisant par le connecteur argumentatif *parce que* : « *parce que :: incapable de la définité de la réaction israélienne /* ». La formulation elliptique de cet énoncé (pas de pronom anaphorique de Frédéric) sert probablement à atténuer le caractère polémique de sa teneur. L'intervenant décline ensuite un argument de nombre pour mettre en exergue l'ampleur des dégâts causés par Israël : « *deux soldats israéliens capturés / ça ne peut pas entraîner la mort de plus de mille heu libanais /* ».

3.2. SÉQUENCE N° 02

Considérons comme deuxième exemple la séquence faisant suite à la précédente:

10 JO *[..] deux soldats israéliens capturés / ça ne peut pas entraîner la mort de plus de mille heu libanais / [alors que ceux ne sont pas [des résistants / il est contenu juste il est*

11 J *[alors ça [mmh on on on*

12 JO *contenu que le premier ministre libanais apprête des résistants avant de de Hisb Allah / (.) moi je pense que le Hisb Allah est une organisation de résistance contre l'occupation les occupations israéliennes ça ne peut pas être autre chose c'est une organisation de résistance comme le dit Israël se retire du territoire libanais eh ben en ce moment on verra si le Hisb Allah il va continuer à s'attaquer à Israël / (.)*

13 J *Frédéric qu'est-ce que vous pensez est-ce que c'est ça la solution que Israël se retire et que l'armée li libanaise se détenait au sud c'est une proposition qui a été faite hier par le premier ministre monsieur Fouad Sanyoura /*

14 FR (ASP) *oui je pense que ::: effectivement il faudrait de toute façon qu'il y ait une force d'interposition / c'est évident \ mais il faut replacer les choses dans leur contexte historique et ::: et la situation est beaucoup plus complexe que heu l'enlèvement de de deux soldats israéliens malheureusement qu'on peut regretter \ et il faut se rappeler quand même que le Hisb Allah heu parti qui se veut nationaliste heu :: est quand même financé et surarmé par deux heu par deux pays ::: heu ouvertement antisémites et qui tentent de garder leur emprise sur le Liban / j'ai j'ai nommé la Syrie et l'Iran / heu ::: il faut se souvenir aussi que le Hisb Allah en 1983 a assassiné 56 soldats français dans leurs casernes au Liban et :: 254 soldats américains aussi [dans leurs dans leurs casernes je je pense qu'il faut que l'on xxx les les pays*

15 J [Frédéric (..) Frédéric

16 FR *occidentaux du territoire libanais\ aujourd'hui revenir heu : est quand même est quand même un risque pour pour les nationaux occidentaux*

Ce deuxième passage offre un autre exemple de transition interséquentielle. Après l'argument de nombre avancé par le deuxième interlocuteur, le journaliste tente vainement de reprendre la parole en interrompant ce dernier à deux reprises, les termes produits par le journaliste en synchronisation ne laisse pas déceler ce qu'il allait dire. L'interlocuteur en place poursuit sa tirade en donnant des arguments pour légitimer le statut de Hisb Allah et sa résistance, il soutient aussi la nécessité de se retirer du sud libanais pour mettre fin au différend entre Israël et le Liban.

La pause de la voix comme marque de fin de tour autorise le journaliste à intervenir. Celui-ci se retourne vers son premier destinataire, à qui il a proposé de rester en ligne, en attaquant son tour dans (13 J) par le terme d'adresse « Frédéric ». La production de cette transition n'introduira néanmoins pas une rupture séquentielle dans l'interaction, car nous voyons bien que l'animateur enchaîne directement sur les propos de son interlocuteur Jounane, il édifie la question qu'il allait poser de retour à son premier destinataire sur ce qui a été énoncé par celui-là : « Frédéric qu'est-ce que vous pensez est-ce que c'est ça la solution », en poursuivant par une paraphrase reprenant et parachevant ce qui est dit par Jounane : « que Israël se retire et que l'armée li libanaise

se détenait au sud c'est une proposition qui a été faite hier par le premier ministre monsieur Fouad Sanyoura / ».

Cette stratégie de faire articuler deux séquences dialogales assure évidemment en premier lieu une continuité thématique. Ensuite la mise en place de cette relation sémantique de paraphrase reproduite dans une structure syntaxique interrogative satisfait à la condition de contenu propositionnel, de même qu'elle rend la fonction illocutionnaire de question pragmatiquement compatible avec le constituant qui l'a précédé. Enfin la valeur argumentative sous-jacente à l'interrogation posée par le journaliste ne vise pas la mise en cause de son contenu propositionnel, elle n'est au fait chargée ni d'une valeur argumentative coorientée ni d'une valeur argumentative antiorientée, elle est plutôt neutre au même titre que la fonction de « distributeur officiel des tours » afférant au journaliste une position « hors jeu » dans le débat. Cette neutralité, selon nous, ne peut jamais être absolue, mais elle constitue tout de même en tant que telle une stratégie discursive finalisée. Le contenu propositionnel de l'interrogation est cédé au jugement du destinataire comme le montre l'enchaînement suivant bouclant la paraphrase : « *qu'est-ce que vous pensez* ».

Le premier destinataire, Frédéric, répond à la question du journaliste en effectuant un mouvement de concession pour justifier sa position. Il reconnaît en premier lieu la nécessité de l'existence d'« *une force d'interposition* », pour mettre en cause ensuite le statut de celle qui existait au Liban en faisant un retour en arrière sur les actes qu'elle a commis dans le passé. Les arguments de l'interlocuteur visent dans l'ensemble la dévalorisation de l'adversaire en insinuant que ce n'est pas la force qui convient. Remarquons que l'intervenant a fait appel à des arguments de nombre pour les opposer à celui, très fort, avancé par le deuxième interlocuteur Jounane.

Entre-temps, le journaliste a tenté d'interrompre son premier destinataire dans (**15 J**), alors que ce dernier s'attache à aller jusqu'au bout.

3.3. SÉQUENCE N° 03

Et voici la troisième séquence faisant suite à la précédente :

16 FR [...] aujourd'hui revenir heu : est quand même est quand même un risque pour pour les nationaux occidentaux \

17 J alors Fouad est avec nous Fouad est en Congo à Françoire \ bonjours Fouad (.)

18 FO bonjours

19 J merci de rejoindre "Appels sur l'Actualité" Fouad quel est votre sentiment sur cette résolution préparée pour l'instant par la France et et par les États-Unis et qui demande heu notamment un arrêt / une cessation des hostilités sans préciser qu'il faut un retrait des troupes israéliennes qui sont au sud du Liban \ que pensez-vous\

20 FO là je pense que c'est pas une bonne résolution mais si l'on voulait on pourrait encore aller plus loin / parce que je ne :: je ne crois pas que le Hisb Allah pourrait accepter quand même que cette résolution se fasse et qu'il reste sur les territoires libanais ça serait toujours une force d'occupation et ça donnera à Hisb Allah heu :: le droit de : de riposter \ voilà et : quand on pense Frédéric dire que la situation du Liban elle est complexe \ et après il se contredit / euh la situation du Liban elle est complexe et il dit que c'est le seul parti du monde qui a [des armes\ si la situation du Liban elle

21 J [le Hisb Allah

22 FO est complexe monsieur Frédéric / ensuite il parle de :: de deux qui regrette les deux militaires qui ont été enlevés par le Hisb Allah mais il ne regrette pas les mille deux les mille deux cents morts libanais dont un nombre important d'enfants \ xxxx je ne sais pas quelle actualité il écoute ou bien je ne sais pas comment il prenait le Liban xxxx de se renseigner hein parce que lui-même il n'accepteras jamais que quelqu'un reste dans sa maison et il attente (.) voilà /

Dans ce troisième passage, le journaliste après avoir perçu la marque de fin de tour consistant cette fois en une chute de l'intensité articulatoire, s'apprête à passer la parole à un troisième participant. Il attaque son tour par le ponctuant « *alors* » qui sert à introduire le thème du développement, et surtout de favoriser ici, selon nous, une

transition séquentielle souple. Ce ponctuant est suivi par un énoncé assertif annonçant le prénom du participant et situant le lieu d'où il lance sa communication téléphonique : « *alors Fouad est avec nous Fouad est en Congo à Françoire /* ».

L'emploi du pronom « *nous* » dans cet énoncé au lieu de *moi*, renvoyant au seul journaliste, permet d'impliquer l'interlocuteur précédent de par cette énonciation en le plaçant à son côté pour se mettre à l'écoute du nouveau intervenant, et de ce fait, éviter de marquer déjà une rupture séquentielle en raison de l'absence d'enchaînement.

Après l'engagement d'un échange rituel de salutation suivi par un remerciement sur le fait de contacter l'émission, le journaliste pose à son nouveau destinataire une question portant toujours sur la pertinence de la résolution préparée pour le dénouement du conflit israélo-libanais, mais une résolution cette fois telle qu'elle est vue par la France et les États-Unis : « *qui demande heu notamment un arrêt / une cessation des hostilités sans préciser qu'il faut un retrait des troupes israéliennes qui sont au sud du Liban* ». La question clôturant « *que pensez-vous* » donne le droit à l'interlocuteur de faire part de sa position. Le développement de celui-ci est produit en deux temps : il répond en premier lieu, mais très rapidement, à la question posée par le journaliste en déclarant que ladite résolution ne saurait être acceptée par le Hisb Allah si elle devait maintenir Israël au sud du Liban, car « *ça serait toujours une force d'occupation et ça donnera à Hisb Allah heu :: le droit de : de riposter \ voilà* ». Le morphème « *voilà* » fonctionne comme clôturant, cependant l'interlocuteur préfère relancer son développement pour répliquer en deuxième lieu aux propos du premier intervenant, Frédéric, il fait preuve de bonne écoute en rapportant les idées de ce dernier pour en extraire ses points de contradiction. Entre-temps, le journaliste a produit un tour coopératif pour préciser de quel parti l'interlocuteur en place parlait.

À l'idée de regretter « *les deux militaires qui ont été enlevés par le Hisb Allah* » et non pas « *les mille deux cents morts libanais dont un nombre important d'enfants* », l'énonciateur, sous le coup de la colère, met en cause la source d'information de son adversaire et critique sa disposition d'esprit : « *je ne sais pas quelle actualité il écoute ou bien je ne sais pas comment il prenait le Liban* ».

3.4. SÉQUENCE N° 04

Et voici la quatrième séquence offrant un autre exemple de transition séquentielle :

22 FO [...] parce que lui-même il n'acceptera jamais que quelqu'un reste dans sa maison et il attende (.) voilà /

23 J mmh Fouad Fouad restez en ligne avec nous pour ce débat \ Frédéric vous avez entendu cette cette remarque Fouad d'ailleurs citait tout à l'heure des chiffres des chiffres qui ont été établis par la FPI concernant les victimes sont de mille morts depuis le début du conflit mille vingt deux exactement dont 30 % d'enfants pour ça ça c'est le chiffre de l' FPI si Fouad en citait d'autre à l'instant mais c'est c'est vrai on ne peut passer par perfuser le thème dans le débat c'est très très très lourd bilan \ Frédéric /

24 FR heu je suis absolument d'accord d'ailleurs s'il avait heu il faut m'entendre jusqu'au bout :: d'abord j'ai des amis libanais dans toutes les composantes heu religieuses du du pays à la fois c'est des maronites et puis c'est des musulmans oh c'est un pays merveilleux et je suis je suis le premier triste et :: le mot est faible de la situation du Liban actuelle \ ce que je disais tout à l'heure c'est que si ::: comment dire la la réaction heu heu israélienne est justifiée parce que s'avisant que le Hisb Allah tape sur la tête de : des civils heu israéliens et tente je dirais l'enlèvement des soldats israéliens n'est que : heu une une xxxxx supplémentaire pour faire exploser pour faire exploser la situation soudaine la réaction israélienne est de mon point de vue légitime parce qu'il y a un vrai risque pour le pays je trouve qu'effectivement il perd en ::: en crédibilité face à : à l'international avec toutes ces cadavres et ces terribles bavures heu :: voi[là /

25 J [merci

26 FR je trouve aussi que Hisb Allah utilise heu se joue complètement de de l'intégrité du territoire isra libanais \ pardon \ heu en en :: se protégeant derrière des civils innocents /

Dans ce quatrième passage, le troisième participant, Fouad, signale la fin de sa critique adressée au premier destinataire, Frédéric, par le ponctuant « *voilà* » à fonction clôturante, pour laisser ensuite le journaliste s'emparer du *floor*. Celui-ci enjoint à son interlocuteur de rester en ligne pour pouvoir contribuer encore au débat : « *Fouad restez en ligne avec nous pour ce débat * ». Évidemment, le pronom « *nous* » dans cet énoncé renvoie au cadre participatif incluant le journaliste, les participants suivants et ceux qui se trouvent antérieurement en ligne. En fait, cette stratégie de maintenir quelques intervenants en contact avec l'antenne permet de les réunir à distance sur la même chaîne de radiodiffusion pour augmenter l'échelle d'interactivité en leur accordant la chance de réagir aux critiques ou aux commentaires les uns aux autres.

Le journaliste se retourne ensuite vers le premier destinataire qui a fait l'objet de critique et qui est toujours en ligne à l'écoute des intervenants. Dans la même intervention (23 J) de structure réactive-initiative, il enchaîne directement sur la remarque faite par son interlocuteur dans (22 FO), où il est dit : « *parce que lui-même il n'acceptera jamais que quelqu'un reste dans sa maison et il attende (.) voilà /* », et l'animateur à son premier destinataire envisagé par le pronom « *il* » : « *Frédéric vous avez entendu cette remarque* », lequel énoncé est poursuivi par une reprise et précision des données statistiques apportées par le précédent interlocuteur : « *Fouad d'ailleurs citait tout à l'heure des chiffres des chiffres qui ont été établis par la FPI concernant les victimes sont de mille morts depuis le début du conflit mille vingt deux exactement dont 30 % d'enfants pour ça ça c'est le chiffre de l' FPI si Fouad en citait d'autres à l'instant* ».

Remarquons que, pareillement à la deuxième séquence analysée plus haut, cette stratégie de faire articuler deux séquences dialogales garantit une continuité thématique et une cohérence formelle favorisant un déroulement interactionnel optimal. Par ailleurs, les reprises et les précisions rendent cet enchaînement en tant que tel pragmatiquement compatible avec le constituant initiatif

Lorsque l'animateur poursuit dans la même intervention en déclarant : « *c'est c'est vrai on ne peut passer par perfuser le thème dans le débat c'est très très très lourd bilan \ Frédéric /* », il quitte de ce fait sa position neutre pour appuyer à juste titre l'attitude de son précédent allocutaire, et laisser ainsi son intervention se couvrir d'une

valeur argumentative coorientée. En fait, s'avisant que son destinataire évitait jusqu'alors de se prononcer sur la question du nombre de victimes au Liban, le journaliste de par le contenu propositionnel de son dernier enchaînement, le contraint à s'exprimer essentiellement sur ce point en lui restituant la réalité scandaleuse dont est responsable Israël. Il joue de ce fait le rôle de médiateur en visant à mettre d'accord les interlocuteurs confrontés.

S'étant aperçu que son attitude aurait été interprétée comme étant fortement hostile à l'égard du Liban, l'interlocuteur dans sa réponse en (24 FR) a tenté de raturer cette représentation en communiquant sa courtoisie pour les libanais et leur pays : « *d'abord j'ai des amis libanais dans toutes les composantes heu religieuses du du pays [...] oh c'est un pays merveilleux* », et sa tristesse pour leur sort : « *et je suis je suis le premier triste et :: le mot est faible de la situation du Liban actuelle * ». Après quoi, il reprend les mêmes arguments invoqués dans ses interventions antérieures toujours pour légitimer la réaction israélienne et incriminer la démarche de Hisb Allah.

Avant de relancer son attaque contre Hisb Allah, l'interlocuteur achève son développement soutenant Israël par le morphème clôturant « *voilà* ». L'entendant comme marque de fin de tour, le journaliste le fait suivre dans (25 J) par un acte de remerciement qui annonce en fait la fin du rôle participatif du destinataire en place au sein du cadre interactionnel.

3.5. SÉQUENCE N° 05

Examinons enfin le cinquième exemple comportant un autre point de transition :

24 FR [...] voi[là / je trouve aussi que Hisb Allah utilise heu se joue complètement de

25 J [merci

26 FR de l'intégrité du territoire isra libanais \ pardon \ heu en en :: se protégeant
derrière des civils innocents /

27 J Fouad vous êtes toujours là xxx on vous retrouve vous êtes avec nous Fouad /

28 FO oui je suis avec vous

29 J *qu'est-ce que vous pensez du projet de la possibilité de déployer une force internationale heu au sud du Liban \ est-ce que ça vous paraît est une bonne solution pour apaiser les choses *

30 FO *eh ben non je ne crois pas que ce soit une solution si l'on veut d'abord on demande au Liban de retrouver son intégrité je ne pense qu'à l'armée libanaise puis on envoie une force d'interposition sur son territoire \ heu vous savez tout le monde a des sentiments \ tout le monde n'accepte pas que quelqu'un vient gérer ses affaires \ alors qu'on laisse l'occasion comme on a toujours demandé à l'armée libanaise d'occuper tout le territoire libanais qu'on lui laisse l'occasion maintenant d'occuper tout le territoire libanais \ et puis c'est bien joli ce que monsieur Frédéric dit \ c'est comme tout le monde quand il nous voit oh le Liban il est magnifique \ oh les pauvres sont magnifiques \ mais après on tape sur la tête et après on nous dit non non non c'est eux qui ont tort \ attendez le Hisb Allah n'a jamais tiré sur l'état d'Israël et pendant :: avant l'enlèvement de :: des deux soldats ils ont respecté le cessez-le-feu sauf ils n'ont-ils attendent (.) est-ce que monsieur Frédéric a des parents qui sont depuis vingt ans dans les prisons israéliennes / j'aimerais lui quand il aura des parents depuis vingt trente ans dans les prisons israéliennes dont on n'entend pas parler dont on ne juge pas dont on ne parle on ne sait pas où ils sont on ne sait pas qu'est-ce qu'on en fait je crois qu'il aurait une autre réaction / il est bien là où il est il n'a aucun parent c'est pas son pays qui [est xxxxxxxxxxxx on estime que l'armée libanaise*

31 J *[vous vous vous Fouad vous avez de la famille*

32 FO *[doit aller avoir doit doit aller dans toute l'intégrité du territoire et maintenant*

33 J *[là-bas /*

34 FO *on verra ce qui va [se passer / c'est xxxxxxxxxxxx on va faire le cessez-le-feu on va*

35 J *[mmh Fouad (.) Fouad (.) simplement*

36 FO *laisser l'armée libanaise et on verra après ce qu'on va faire \ ah ! NON ou on fait tout d'un seul coup hein ou c'est pas la peine on en a vu des résolutions qui n'ont*

37 J *mmh*

38 FO *jamais été respectées on en a vu des cessez-le-feu où où on on est jamais allé jusqu'au bout *

Dans ce cinquième passage, le journaliste estimant avoir accordé suffisamment de temps pour s'exprimer à son premier interlocuteur, Frédéric, il le remercie et continue de l'écouter tout de même jusqu'au bout. Il se retourne ensuite vers son troisième destinataire, Fouad, à qui il a enjoint de rester en ligne. Pour s'assurer de sa présence à l'antenne il formait dans (27 J) une requête de confirmation : « *Fouad vous êtes toujours là xxx on vous retrouve vous êtes avec nous Fouad /* ». Ce dernier, qui était toujours à l'écoute, produit une réponse de confirmation : « *oui je suis avec vous* ». L'animateur demande ensuite l'avis de son destinataire sur : « *la possibilité de déployer une force internationale heu au sud du Liban * », et si cela lui « *paraît est une bonne solution pour apaiser les choses * ».

En effet, le contenu propositionnel de cette question est tout différent de ce qui a été développé jusque là, il n'est pas en relation d'implication ou d'opposition mais il s'inscrit toujours dans le même lignage du débat. Cette interrogation a été d'ailleurs posée, avec tant d'autres, dans le prologue ouvrant l'émission, lesquels types de questions nous avons considérés comme servant essentiellement à donner des orientations aux interventions des participants en particulier et du débat en général. L'introduction au fur et à mesure de telles questions dans le débat favorise beaucoup plus une progression thématique que sa continuité.

L'interlocuteur en place se prononce en défaveur de la possibilité de déployer une force internationale au sud du Liban comme solution et préfère une auto-gestion du problème libanais. Il ne tarde pas cependant, comme la fois précédente, de dévier son développement de sa trajectoire pour riposter aux propos du tout premier destinataire, Frédéric, qui vient de quitter l'antenne juste avant qu'il ne prenne, lui, la parole. L'interlocuteur insinue que ce dernier n'éprouvait pas de réelle commisération pour les libanais faute d'être confronté effectivement à la situation dramatique des pays du Moyen-Orient et du Proche-Orient, autrement il aurait dû changer d'attitude à l'égard de Hisb Allah.

L'impétuosité avec laquelle l'interlocuteur a mené son discours fait qu'il ne prête plus attention aux deux interventions du journaliste produites en chevauchement. Ce dernier consent à écouter jusqu'au bout la tirade de son interlocuteur.

Dans les passages que nous n'avons pas cités, le journaliste repasse la parole au tout deuxième destinataire, Jounane, qui patientait jusqu'alors au standard en lui posant une question sur le rôle des pays arabes dans l'affaire libanaise. Il pose ensuite la même question à deux nouveaux intervenants toujours en enchaînant sur le point de vue de ce dernier.

4. CONCLUSION

À la lumière des données apportées par cette analyse, nous sommes en mesure de confirmer que les mécanismes d'alternance des tours de parole, dans le cas d'interactions gérées par une personne extérieure à l'échange, procèdent par la mise en place d'un ensemble de stratégies discursives d'ordres argumentatif et pragmatique. Celles-ci interviennent au niveau des points de transition, elles interagissent en synergie pour favoriser un engrenage interséquentiel sans accroc.

La personne responsable de la gestion des tours de parole n'est plus un simple « distributeur officiel des tours » avec le sens machinal inhérent à cette expression. Son rôle est plus important que ne le laisse entendre cette désignation. Passer la parole au *next speaker* n'est en fait que le geste minimal se situant en amont d'un continuum allant jusqu'au déploiement de manoeuvres tacticiennes révélant un haut investissement de données argumentatives et pragmatiques. Selon nous, la fameuse expression « Je vous écoute » - ou d'autres de même ordre - produite en point de transition ne constitue, dans le corpus étudié, que la manifestation pragmatique la plus élémentaire corrélative au geste d'allocation de tour. L'étendue qui la sépare de l'autre bout du continuum étale des mécanismes discursifs assurant tantôt une continuité thématique, tantôt une progression (ou déplacement) thématique tout en entretenant une compatibilité pragmatique ainsi qu'une cohérence formelle. Étant impliquées pour la réussite de ces mécanismes les interventions des partenaires de l'interaction, une partie de ceux-ci est maintenue, à distance, au fur et à mesure pour augmenter l'échelle d'interactivité. Les interventions produites en points de transitions interséquentielles par

la personne intermédiaire déterminent les points de départ des développements argumentatifs et retracent quelquefois leurs trajectoires. Aussi, la personne intermédiaire n'est point absolument extérieure à l'échange.